

Les Gueules Cassées *Sourire Quand Même*

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927

NUMÉRO 355 JANVIER 2021

2021, ANNÉE DU CENTENAIRE



DÉCOUVERTE
Gilles Oderigo, quand le chemin d'un artiste
croise la route des Gueules Cassées Page 31

PORTRAIT
Julien Bry,
écrire
pour guérir
Page 20



SOMMAIRE

6 Actualité

Le général Robert Rideau élu président de la Fédération André Maginot

La directrice générale de l'ONACVG accueillie au siège des Gueules Cassées

7 Actualité

Les Gueules Cassées au centre de simulation médicale de la BSPP

L'aide des Gueules Cassées à l'Association de Soutien à l'Armée Française (ASAF)

8 Actualité

Soutien au Centre de transfusion sanguine des armées

Hommage aux militaires tués au Mali

9 Actualité

Les Gueules Cassées en visite à l'ECPAD

10 Actualité

En 2021, Gwénaél « garde le cap »

14 Histoire

La protection du visage de nos combattants du feu



20 Portrait

Julien Bry, écrire pour guérir

24 Entre les lignes

26 Fondation

Catherine Chaussain, une chercheuse passionnée

27

François-Xavier Long, l'ombre de Verdun



31 Découverte

Gilles Oderigo, quand le chemin d'un artiste croise la route des Gueules Cassées

36 Découverte

Le kintsugi, ou l'art de sublimer les blessures...

38 Culture

40 Vie associative

L'agenda et les soutiens

44 Carnet

50 À savoir

56 Organisation

En route vers **le centenaire**

Si l'année 2020 aura connu son lot de pénibilité et parfois de tristesse pour bon nombre de Français, pensons néanmoins à ceux qui étaient dans les tranchées de Verdun à 18 ans, à ceux qui avaient 20 ans en 1940. L'année 2020 aura été une épreuve mais elle n'aura été qu'une épreuve et l'humanité en a surmonté de plus graves.

L'an dernier, le Conseil d'administration m'a élu à la présidence et vous ne me contredirez pas si je vous dis que je suis à la tête d'une association extraordinaire.

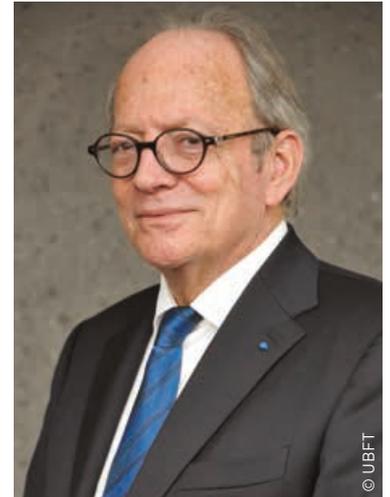
Pythagore, qui n'a pas trouvé que des théorèmes de mathématiques, a écrit : « *Les amis sont des compagnons de voyage, qui nous aident à avancer sur le chemin d'une vie plus heureuse.* »

Cette phrase résume bien l'esprit de notre Association qui nous ressemble et qui nous rassemble aujourd'hui. Rien ne serait possible sans tous les bénévoles et salariés qui œuvrent au quotidien en dépit des difficultés et des contraintes, s'adaptant pour assurer la continuité de nos missions *via* le télétravail et les visioconférences.

Je remercie tous ceux pour qui notre Union existe et qui justifient notre action : les adhérents. Ce sont eux qui donnent un sens à l'Association.

Cette année, nous avons accueilli 150 nouveaux membres. Ce nombre pérennise un flux constant venu grossir nos rangs ces dernières années. La moyenne d'âge de tous nos membres se situe autour des 70 ans et celle des nouveaux arrivants à 40 ans, indiquant clairement un rajeunissement de la pyramide des âges. C'est un signe de vitalité et un indicateur du bon fonctionnement de notre communication et de notre attractivité.

Notre mission majeure reste l'aide sociale apportée à



Patrick Remm

Président - l'Union des Blessés de la Face et de la Tête « Les Gueules Cassées »

© UBFT

suite page 4

nos membres comme la défense de leurs droits à pensions militaires d'invalidité. Nous avons cette année étudié 519 dossiers présentés *via* notre réseau de délégués régionaux et départementaux, chez lesquels je veux saluer la qualité de réaction face à des situations personnelles toujours délicates à appréhender.

Notre Union n'oublie pas, par ailleurs, nos chers disparus car il y a quelque chose de plus fort que la mort : c'est la présence des absents dans le cœur des vivants !

Notre Fondation quant à elle a su, tout au long de l'année 2020, poursuivre son mécénat tourné vers la recherche cranio-maxillo-faciale en accordant aux scientifiques près de 50 soutiens financiers sous forme de bourses, prix et matériel médical.

Je sais que notre objectif commun est d'améliorer la transmission de nos valeurs et de notre identité, aussi au travers d'autres associations, car notre action est résolument inscrite dans le présent et tournée vers l'avenir.

C'est dans cet esprit que nous préparons, pour cet automne, la commémoration de notre centième anniversaire. Le chantier est activé et plusieurs projets émergent déjà : un livre, une BD, un film, une sculpture, un colloque, une exposition de peinture sur le thème des blessés au musée des Invalides et d'autres choses encore que vous découvrirez bientôt.

Notre association est forte, grâce à cette puissance vive qui émane de notre action à tous, de notre implication, de notre comportement entrepreneurial qui assure notre indépendance financière depuis la création de la Loterie nationale jusqu'à la Française des Jeux d'aujourd'hui.

Je souhaite à tous les combattants, d'hier et d'aujourd'hui, à tous les blessés qui portent dans leur chair ou dans leur esprit la marque douloureuse de leur engagement au service du pays, à nos chers Blessés de la Face et de la Tête qui portent sur leur visage ou dans leur esprit, le poids du tragique... une année calme et sereine.

Que l'année 2021 apporte une parfaite santé à vous et vos proches, le bonheur et la réussite, le succès dans vos projets et l'accomplissement de vos rêves.

Les Gueules Cassées étaient présents...

OCTOBRE

6 octobre

9^e Rencontres militaires Blessures et Sports

7 octobre

- Conseil d'administration de la Fondation des «Gueules Cassées»
- Conseil d'administration de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie

15 octobre

Avant-première du film *Des Hommes*

29 octobre

Obsèques du général Perret, ancien président des Ailes Brisées

NOVEMBRE

4 novembre

Comité de responsabilité sociétale d'entreprise de la Française des Jeux en visioconférence

5 novembre

Conseil d'administration de la Française des Jeux

7 novembre

Inauguration de l'Exposition photographique sur le thème du Centenaire du Soldat Inconnu soutenue par l'UBFT

9 et 10 novembre

Séminaire du Conseil d'administration de la Française des Jeux en visioconférence

10 novembre

Bureau de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie en visioconférence

16 novembre

Bureau de la Fédération André Maginot

17 novembre

Réunion avec le général Gilles Perchet, délégué au Patrimoine de l'Armée de Terre

25 novembre

Réunion à l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)

24 novembre

Conseil d'administration de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie en visioconférence

26 novembre

- Visite de la Fonderie Avangini à Moussy-le-Neuf, qui va réaliser la statuette du centenaire
- Réunion en visioconférence de la Commission permanente de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)

27 novembre

Réception au siège du général Kim de la Réserve Gendarmerie nationale

DÉCEMBRE

3 décembre

Conseil d'administration de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG)

4 décembre

Réception du médecin général inspecteur Catajan et du docteur Vallet, du Service de Santé des Armées

7 décembre

- Comité de responsabilité sociétale d'entreprise de la Française des Jeux en visioconférence
- Cérémonie d'installation de la commission tripartite relative à la valeur du point de PMI

10 décembre

Bureau de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie en visioconférence

16 décembre

Conseil d'administration de la Française des Jeux

18 décembre

Commission Défense nationale de l'Assemblée au titre de la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie, des Combats du Maroc et de Tunisie en visioconférence

24 décembre

Vœux au Centre National des Sports de la Défense (CNSD)

JANVIER

5 janvier

Bureau de la Fédération André Maginot

6 janvier

Réunion avec Thomas Janier, président de l'association Ad Augusta

11 janvier

Réunion de travail de la commission tripartite

27 janvier

Conseil d'administration de la Française des Jeux

Le général Robert Rideau élu président de la Fédération André Maginot

15 OCTOBRE 2020. Ancien élève du Prytanée militaire et Saint-Cyrien de la promotion Vercors (1960-1962), il choisit, à sa sortie d'école, de servir dans l'infanterie. Il sert notamment au 2^e régiment étranger d'infanterie en Algérie et au 35^e régiment d'infanterie mécanisée à Belfort. Il commande la 13^e demi-brigade de Légion étrangère de 1984 à 1986 à Djibouti. Nommé général de brigade en 1992, il exerce les fonctions d'adjoint au général commandant la 6^e division légère blindée de 1991 à 1993 et est alors désigné comme adjoint de la composante militaire d'assistance de l'ONU au Cambodge. En 1994, il est nommé commandant de la 6^e division

légère blindée et désigné au commandement de la division multinationale en Bosnie. En 1996, il est placé à la tête de la direction du personnel militaire de l'armée de Terre après y avoir servi à plusieurs reprises, notamment comme chef du bureau infanterie. En 2000, après quarante années de service, il est admis dans la deuxième section des officiers généraux. Il exercera plusieurs mandats au service du monde combattant, notamment douze années comme président de la Fédération des sociétés des anciens de la Légion étrangère (groupement n° 1) et près de dix-huit années comme administrateur de la Fédération nationale André



Le général de corps d'armée (2S) Robert Rideau.

Maginot (FNAM). Commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, il est titulaire de la croix de la Valeur militaire avec deux citations.

La directrice générale de l'ONACVG accueillie au siège des Gueules Cassées



Le général Eric Maury, le général Paul Dodane, Véronique Peaucelle-Delelis, Patrick Remm.*

17 NOVEMBRE 2020. Véronique Peaucelle-Delelis, directrice générale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, accompagnée du général Eric Maury, directeur adjoint de l'ONACVG, a été accueillie au siège de notre Association par Patrick Remm, président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, accompagné du général Paul Dodane, vice-président.

Cette rencontre en toute sympathie avait pour but de renforcer les liens déjà existants entre l'ONACVG et les Gueules Cassées.

* Les masques sanitaires ont été retirés le temps strictement nécessaire à la prise de vues.

Les Gueules Cassées au centre de simulation médicale de la BSPP



Notre président entouré du personnel du centre de simulation.

20 NOVEMBRE 2020. Une délégation de l'UBFT, conduite par Patrick Remm, président de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, a été reçue par

le colonel-médecin Stéphane Dubourdieu, responsable du centre de simulation médicale de la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris

(BSPP) situé dans l'enceinte du Val-de-Grâce.

Cette visite a été organisée afin de présenter à notre président le fonctionnement du centre de simulation, dont une partie de l'équipement a été financée par les Gueules Cassées.

Il s'agit entre autres d'un mannequin « Simman 3G » en 2009 et d'un mannequin « Resusci Anne », d'un simulateur d'échographie ainsi que d'un ensemble audio-vidéo adapté au débriefing en simulation, en 2017.

L'engagement de l'UBFT auprès de la BSPP a permis à ce centre de simulation d'interventions médicales d'être à la pointe de la formation du personnel médical d'urgence.



Le général Paul Dodane, le contrôleur général Philippe Nicolardot, Patrick Remm, le général Henri Pinard Legry, réunis lors de la remise du chèque de soutien de l'UBFT.

L'aide des Gueules Cassées à l'Association de Soutien à l'Armée Française (ASAF)

15 JANVIER 2021. Le général Henri Pinard Legry et le contrôleur général Philippe Nicolardot, respectivement ancien et nouveau présidents de l'Association de Soutien à l'Armée Française (ASAF), ont été reçus au siège de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête par Patrick Remm, président, accompagné du général Paul Dodane, vice-président de l'UBFT.

Cette rencontre fut l'occasion de réaffirmer les liens anciens existant entre les deux associations; l'UBFT apportant un soutien financier pour la réalisation chaque année des hors-séries de la collection *Mémoire et Vérité* de l'ASAF.

Les dernières parutions en décembre 2020 : n° 9 – 1920-1940 : de la victoire à l'Armistice, n° 10 – L'aventure spatiale française depuis 1946.

Soutien au Centre de transfusion sanguine des armées

DÉCEMBRE 2020. Les Gueules Cassées ont participé, aux côtés d'autres donateurs, au financement d'une sérothèque au profit du CTSA (Centre de transfusion sanguine des armées). Ce dispositif anti-Covid-19 a pour objectif de stocker les sérums des donneurs et des personnes testées Covid-19, afin d'assurer la traçabilité des produits sanguins, gage de sécurité transfusionnelle. En effet, depuis le début de la pandémie, le CTSA conserve de façon systématique un échantillon de sérum de tous les donneurs, et les conditions de conservation sont un élément clé de la

qualité des analyses qui pourront être réalisées. La sérothèque, qui vise à stocker des échantillons à - 35°C ou - 80°C, a notamment permis de valider des tests de sérologie en collaboration avec l'IRBA (Institut de recherche biomédicale des armées) et les HIA (hôpitaux d'instruction des armées). Elle offrira également l'opportunité de vérifier des hypothèses émises par la communauté scientifique et de participer à l'élaboration de recommandations de prévention pour les militaires par le Service de santé des armées.



Le médecin général Éliane Garrabé, directrice du CTSA, accompagnée de son équipe et du médecin chef des services Benoît Clavier, président de l'APTSA.



La sérothèque.

Hommage aux militaires tués au Mali

7 JANVIER 2021. Un dernier hommage a été rendu au sergent-chef Yvonne Huynh et au brigadier-chef Loïc Risser, du 2^e régiment de hussards lors du passage sur le pont Alexandre III du cortège funéraire.

Ces deux militaires sont décédés le 2 janvier en opération au Mali. Tuée dans le cadre de l'opération Barkhane, Yvonne Huynh est la première femme de l'armée française à

mourir au Sahel depuis le début de l'intervention en 2013.

Patrick Remm, président de l'UBFT, accompagné de Jean-Claude Haven, porte-drapeau, était présent sur le pont avec quelques centaines de militaires, pompiers, anciens combattants et anonymes qui ont souhaité assister à cet hommage et montrer leur soutien aux deux familles endeuillées.



Patrick Remm accompagné de Jean-Claude Haven, porte-drapeau de l'UBFT.

Les Gueules Cassées en visite à l'ECPAD



Patrick Remm et Laurent Veyssière entourés de leurs équipes.

12 JANVIER 2021. Patrick Remm, président de l'UBFT, accompagné d'Olivier Roussel, directeur général, et d'une délégation de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête, a été reçu au siège de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD) par son directeur Laurent Veyssière et ses collaborateurs.

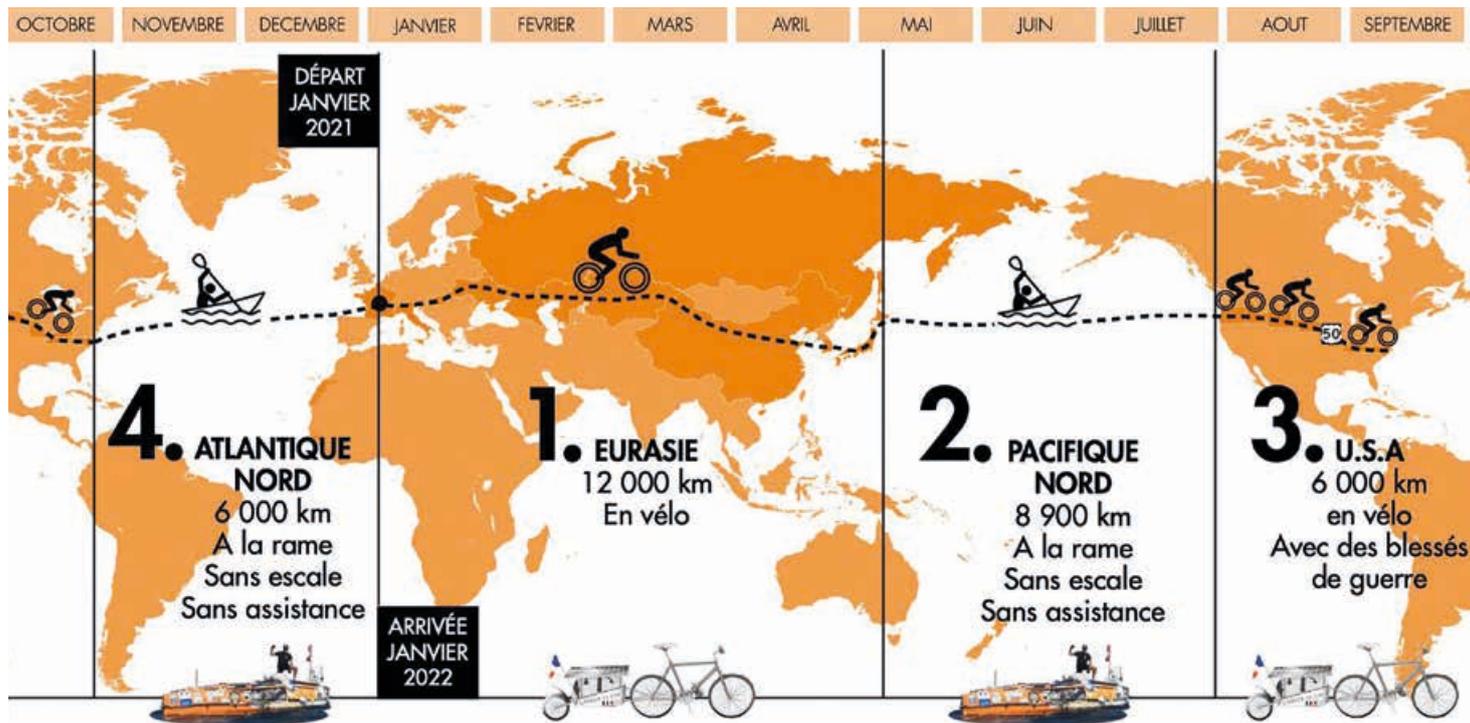
L'ECPAD, situé au Fort d'Ivry-sur-Seine depuis 1946, est l'héritier direct des sections photographiques et cinématographiques des armées créées en 1915. Il conserve aujourd'hui des fonds d'archives exceptionnels sur tous les conflits contemporains dans lesquels l'armée française a été engagée.

L'Établissement conserve plusieurs millions de photos et films provenant de la production des opérateurs de l'Établissement, mais également du versement des

organismes de la Défense et de dons des particuliers. Cette rencontre a permis de réaffirmer le lien étroit tissé entre l'UBFT et l'ECPAD, au travers de notre magazine et plus largement en matière d'échanges de documents photographiques et audiovisuels.



Entrée du Fort.



Gwénaél, insatiable releveur de défis.

En 2021, Gwénaél «garde le cap»

Garder le cap est le nom de l'opération lancée par Gwénaél, Gueule Cassée, pour soutenir et inspirer les blessés de guerre à mener à bien leurs rêves, sous forme de défis sportifs, pour se reconstruire après la blessure. Un défi autour du monde en vélo et à la rame de près de 33 000 km, qu'il prépare depuis huit ans, avec le soutien de l'UBFT...

C'est à l'occasion du centenaire des Gueules Cassées que Gwénaél, ancien des Forces spéciales blessé en 2012 lors d'un saut en parachute de nuit à haute altitude, a décidé de concrétiser ce rêve un peu fou.

Déjà, en 2018, il avait traversé l'Atlantique à la rame. Un exploit pour ce sportif qui ne connaissait pas la mer mais a appris à l'apprivoiser avec des spécialistes (cf. notre article dans le

magazine n° 344 de janvier 2018).

Avec ce nouveau défi, il va plus loin en invitant les sportifs du monde entier à le rejoindre, à figurer parmi les «autres héros» de cette aventure, et à dédier leur épreuve ou leur challenge sportif aux blessés de guerre. Il incarne désormais la devise de son ancien régiment, le 1^{er} RPIMA : *Qui ose gagne!*

«Ce tour du monde est un rêve que je prépare depuis mon accident en 2012,

dit-il, et dont mes camarades blessés en 2016 lors de mon dernier combat ont été le facteur déclenchant.»

À coups de pédale et de rame

Parti de Bayonne, dans le Pays basque, le 15 janvier dernier, la première partie de son périple à destination du Japon l'aura vu traverser à vélo France, Italie, Slovénie, Hongrie, Ukraine, Russie, Kazakhstan, Chine et Corée du Sud.

Une fois sur le territoire nippon, vers la fin avril, il récupérera son bateau pour une traversée du Pacifique Nord à la rame qui le mènera jusqu'à San Francisco. De là, il reprendra son vélo, escorté de blessés et de vétérans américains, pour une traversée du territoire américain d'ouest en est jusqu'à la ville de Bayonne, près de New York, qu'il devrait atteindre en septembre. Son bateau, quant à lui, l'accompagnera sur une remorque. Enfin, dernier périple, en mer de nouveau : une traversée de l'Atlantique, toujours en ramant, pour rejoindre Bayonne la Basque, en janvier 2022 si tout se déroule comme prévu.

Son vélo est en réalité un prototype unique au monde, conçu spécialement pour cette aventure hors normes. Il s'agit d'un vélo couché à assistance électrique, équipé d'un panneau solaire, qui se transforme en lit et en tente. Une sorte de camping-car à pédales, que deux sociétés du Pays basque l'ont aidé à concevoir.

Quant au bateau, c'est celui qu'il a utilisé lors de sa traversée de l'Atlantique en 2018, amélioré, rénové et repeint aux couleurs de ce nouveau défi.

Ces deux «véhicules» sont connectés par satellite, et embarquent, outre le ravitaillement, tout le matériel pour filmer (mini-drone volant et sous-marin...) et partager l'aventure de l'intérieur.

Créer un mouvement mondial de solidarité

Cette incroyable aventure est, au-delà du défi sportif individuel, l'occasion de faire participer tous ceux qui le souhaitent. Avec l'opération *Qui Ose Rame*, Gwénaël souhaite inciter le plus de personnes possible à se faire photographier ou filmer en train de ramer



Jean-Marc, un « autre héros »

Ancien parachutiste blessé à la suite d'un accident de montagne, Jean-Marc a lui aussi, sous l'impulsion de Gwénaël, décidé de réaliser son propre défi, prenant ainsi part à l'opération *Garder le cap*. Parti des îles Canaries le 13 décembre dernier sur le bateau de Gwénaël, il devrait rejoindre la Martinique en deux mois. Une traversée en solitaire de 4 700 km sans assistance, avec 12 à 15 heures de rame par jour, soit environ un million de coups de rame... Puis il enverra le bateau par conteneur maritime vers le Japon, où Gwénaël le récupérera pour la suite de sa propre aventure.

dans des lieux insolites ou non, et en rassembler les images sur son site internet.

En professionnel, Gwénaël s'est entouré des meilleurs outils et spécialistes pour chaque volet de son aventure : conseillers techniques, agence de communication, webmaster, PC opérationnel sécurisé, relais satellites, cryptomonnaie...

Un appel aux dons est parallèlement lancé, avec un objectif ambitieux : réunir six millions d'euros pour aménager un lieu, dans le Pays basque cher à Gwénaël, qui permettra d'accueillir des blessés de guerre pour les aider à se reconstruire par le sport, à se dépasser et à accomplir leur rêve. Il faut rappeler que Gwénaël, après avoir quitté l'armée, a opéré une

reconversion et obtenu un diplôme d'éducateur sportif.

Il conclut notre entretien en citant Patrick Remm, président des Gueules Cassées : « En 2021, dans le cadre du centenaire des Gueules Cassées, on relève tous les défis ! »

Bon vent Gwénaël !

suite page 12

En savoir plus

Suivre Gwénaël et les autres héros :

<https://garderlecap.global>

Participer avec *Qui Ose Rame* :

<https://rienquedubonheur.com/categorie/qui-ose-rame/>

L'association de Gwénaël, Rien que du bonheur :

<https://rienquedubonheur.com>

Les premières étapes de l'aventure

Lors des premiers jours de son périple, Gwénaël a fait une halte au domaine des Gueules Cassées de La Valette-du-Var, domaine qu'il ne connaissait pas et qu'il a pu ainsi découvrir. Enchanté par les lieux, il s'est promis d'y revenir après son voyage. Continuant son chemin, il a ensuite fait escale à Nice où deux de ses anciens compagnons d'armes, Patrice et Arnaud (Gueule Cassée et porte-drapeau de la délégation niçoise) résident depuis leur intégration dans la police municipale de Nice. Contrôlé par Arnaud sur la Promenade des Anglais, Gwénaël ne reconnaîtra son camarade qu'après la pseudo-verbalisation. Après ces retrouvailles avec

Patrice et Arnaud, notre grand voyageur a été guidé jusqu'au domicile de Paul-François qui, en découvrant le défi de Gwénaël, s'est spontanément proposé de l'héberger.



Gwénaël devant le monument des Fondateurs de l'UBFT au domaine des Gueules Cassées à La Valette-du-Var.



Éric, Patrice, Gwénaël et Arnaud.



Contrôlé par Arnaud sur la Promenade des Anglais.



Gwénaël et Alain Bouhier, directeur adjoint de l'UBFT, présent lors de l'étape niçoise.



Gwénaël et Paul-François, qui l'a accueilli lors de son étape niçoise.

L'Assemblée générale 2021 des Gueules Cassées



L'Assemblée générale ordinaire se tiendra le :

**jeudi 17 juin 2021
au domaine des Gueules Cassées, à La Valette-du-Var.**

Tous les éléments concernant l'Assemblée générale seront adressés aux membres au mois de mai.

Depuis 2007, il vous est possible de voter par correspondance : profitez de cette opportunité.

Soyez à jour de vos cotisations



N'oubliez pas de vous mettre à jour de vos cotisations pour pouvoir voter lors de l'Assemblée générale.

Un chèque d'un montant de 5 euros à l'ordre de l'UBFT est à faire parvenir à l'adresse du siège :
UBFT
20, rue d'Aguesseau
75008 Paris.

APPEL À CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

Conformément à l'article 5 des statuts et à l'article 2 du règlement intérieur, les membres qui souhaitent faire partie du Conseil d'administration des Gueules Cassées doivent adresser leur candidature trois mois au moins avant la tenue de l'Assemblée générale annuelle, qui se tiendra le jeudi 17 juin 2021.

Le bureau instruira ces demandes et les présentera ensuite au Conseil d'administration.

Les candidatures devront être accompagnées d'une photo format identité et d'une notice biographique synthétisée devant tenir sur une page.

Nom et prénom

Membre n°

Date de naissance

Situation de famille

Domicile

Téléphone(s) Courriel

Activités civiles principales

Activités militaires principales

Formation

Décorations

Blessures et pension militaire d'invalidité

Renseignements complémentaires

La protection du visage de nos combattants du feu



© BCOM-BSPP



© collection du MIC

Casque alsacien à camail enveloppant presque totalement le visage.

Nos combattants du feu, nos pompiers de France, forment une grande famille composée de différents et nombreux services dont la mission première est la lutte contre les feux. Ils quadrillent parfaitement l'ensemble de notre territoire national grâce à leur répartition en trois grandes catégories :

- Les sapeurs-pompiers (SP) civils départementaux, professionnels ou volontaires.
- Les pompiers militaires des armées : de Terre (sapeurs-pompiers), de l'aviation (pompiers de l'air) et de la marine (marins-pompiers).

- Les pompiers civils privés des grandes entreprises ou sites industriels.

Confrontés aux mêmes risques, ils possèdent des tenues de protection quasi-identiques, parfois difficiles à distinguer pour des non-initiés.

L'évolution des risques

Depuis toujours, le combat contre le feu les a exposés aux brûlures du visage. À ce risque initial s'est ajouté, au début des années 70, celui des blessures par explosion. À cette époque, les pompiers ne portaient que le casque métallique chromé



© collection du MIC

Casque en laiton de 1821 à 1854 avec sa double visière et ses larges paragnathides.

essentiellement utilisé par nos pompiers alsaciens. Il s'agissait tout simplement de l'ancêtre de notre actuelle «cagoule de feu».

Dans la première moitié du XIX^e, les casques les plus protecteurs comportaient sur leur face avant une double visière protégeant la partie supérieure du visage. Afin de protéger également les côtés du visage, les pompiers y ont adjoint les paragnathides en laiton doublées de cuir. Elles mesuraient jusqu'à 6 cm de large.

Dans la seconde moitié du XIX^e, ces deux protections additives ne

cesseront de diminuer pour finalement disparaître totalement avec le siècle. Aujourd'hui, seules survivent les jugulaires des casques de parade de la Garde républicaine de Paris qui mesurent 3 cm de large.

Au début du XX^e siècle, afin de pouvoir pénétrer dans les lieux enfumés par les incendies, on invente les appareils respiratoires isolants (ARI). Ils protègent le visage des pompiers en enveloppant la totalité de la tête. Celle-ci est enfermée dans un espace étanche en laiton, vitré, dans lequel est envoyé de l'air respirable avec une pompe depuis l'extérieur

suite page 16

«type Adrian» de 1933, qui ne protégeait que de projectiles arrivant par le haut. En outre, ce casque agressait lui-même parfois le visage de son porteur : la boucle métallique de sa petite jugulaire de cuir brûlait la joue lorsqu'il s'approchait trop du feu. Trop fine, cette même jugulaire laissait parfois le casque basculer vers l'avant, blessant ainsi l'arête du nez. En conséquence, une protection contre des projectiles impactant horizontalement leurs visages a été recherchée. Il est aussi apparu nécessaire d'équiper chaque combattant de cette protection et d'une manière permanente, sans lui occasionner de gêne lors de ses interventions dynamiques.

L'évolution des protections

Des origines à la fin du XIX^e siècle, il existait une protection du visage contre le feu constituée par un camail cousu autour du casque en laiton. Cet épais tissu antifeu enveloppant le visage était



© collection du MIC

Casque en laiton standard de 1885 à 1932. Celui-ci a équipé le corps des sapeurs-pompiers de la concession française de Shanghai en Chine de 1895 à 1932.



Casque respiratoire protégeant parfaitement le visage. Carte postale ancienne.



Variété de cagoules des années 60 à aujourd'hui. Au centre, 2 bicolores actuelles : la rouge est portée par les SP du Var et la bleue par les SP de Paris.

du sinistre. On les appelait « casques respiratoires ». Ainsi équipés, ils peuvent s'introduire dans des lieux enfumés autrement inaccessibles. Mais cette nouvelle protection du visage, lourde et onéreuse, faisait l'objet d'une dotation collective : une par équipe de sauvetage d'une douzaine de pompiers.

Durant le XX^e siècle et jusqu'en 1985, pour s'affranchir des pompes à air et de leurs tuyaux, les ARI deviennent « autonomes » par adjonction de bouteilles d'air comprimé positionnées directement sur le dos du porteur et reliées à la bouche de ce dernier par un tout petit tuyau. Mais ces casques respiratoires demeurent volumineux et pesants. Après-guerre, ils sont abandonnés au profit d'un simple masque facial, type masque à gaz, à placer sous le casque standard. Ces

masques d'ARI, très allégés, protègent quand même le visage du porteur. Malheureusement, ils demeurent toujours en dotations collectives.

À partir des années 60, les progrès des tissus antifeu permettent la mise au point de cagoules. Portées sous le casque standard, elles ne laissent apparaître que les yeux, protégés par des lunettes. De nombreux modèles vont voir le jour. Il en existe de tailles variables et de différentes couleurs. Elles sont toujours portées de nos jours sous le casque standard pour tous types d'incendies. Toutefois, elles ne protègent la tête que de la chaleur.

Il existe également des tenues de pénétration qui permettent aux pompiers d'entrer dans les flammes mais elles demeurent lourdes et réservées



Masque d'ARI moderne. Il est étudié pour protéger du feu le visage du porteur.

à des sauvetages spéciaux : courses automobiles, aéroports et bateaux de la Marine nationale.

Dans la seconde moitié du XX^e siècle, pour les combattants du feu, la grande évolution de la protection de leurs visages va résulter de l'invention des écrans faciaux (EF) translucides. Des EF métalliques grillagés avaient déjà été mis au point mais ne donnaient pas satisfaction à cause d'une visibilité réduite. De plus, ces EF n'étaient fournis qu'en petite quantité à l'occasion de feux particuliers et à ce handicap s'ajoutait celui de devoir le mettre en place sur le casque standard, induisant une perte de temps précieux pour l'attaque des feux. Certains EF transparents aussi larges que lourds une fois installés n'étaient pas toujours relevables et condamnaient le porteur à une position statique. Le poids de ces EF faisait basculer vers l'avant leurs casques à



© collection du MIC

Casque précurseur du commandant Barticcioni des SP de Toulon.

simple jugulaire dès que le porteur venait à bouger. Ultime handicap, aucun d'entre eux n'offrait de protection balistique. Ces sept défauts majeurs vont être résolus dans les années 70.

L'invention du plastique transparent balistique va permettre cette évolution d'autant qu'il s'agit d'un matériau léger.

À partir de 1974, un officier des sapeurs-pompiers de la ville de Toulon, le commandant Barticcioni, va créer un casque muni, à poste, d'un écran facial translucide relevable. En 1978 ce casque enveloppant en matériau composite, résistant au feu, aux chocs et à jugulaire 3 points, possède pour la protection du visage un nouvel EF qui gomme d'un coup les sept défauts de ses prédécesseurs :

- il est fixé à poste par construction d'où un gain de temps pour sa mise en place,
- il est donc individuel puisque intégré à tous les casques,
- il est translucide,
- il est léger,
- il offre une forte résistance balistique,
- il est relevable,
- il permet aux pompiers de se mouvoir agilement en tous lieux.



© collection du MIC

Partie haute d'une tenue de pénétration dans les flammes de marins-pompiers des années 80. Le visage du porteur se trouve entièrement protégé à l'intérieur.



EF grillagé (Pare-feu Vidal) sur casque type Protection civile de la raffinerie de Berre Shell-Française vers la fin des années 70.

suite page 18



L'équipement de l'auteur entre 1979 à 1985 : seulement protégé par son casque type Adrian, sa cagoule et ses lunettes de feu.

Cet essai, trop précurseur et révolutionnaire pour son époque, sera vite oublié. Mais quelques années plus tard, son concept va être repris avec succès dans le cadre de l'évolution nécessaire pour une parfaite protection du visage de tous les pompiers de France.

Malheureusement jusqu'en 1985, la protection standard du visage des pompiers les mieux équipés de France sera seulement celle offerte par la somme de leur casque d'acier chromé type Adrian + leur cagoule + leurs lunettes de feu.

Les protections modernes

Le 7 mars 1979, une énième explosion de gaz à Paris, place Saint-Ferdinand (XVII^e) va grièvement blesser au visage le lieutenant-colonel Jacques Legendre. En charge

de la modernisation des tenues de feu, il va diligenter les études pour améliorer la protection du visage des combattants du feu.

La Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris est une unité militaire du Génie dont les tenues sont mises au point par le puissant Service central d'études et de réalisations du Commissariat de l'armée de Terre (SCERCAT) situé à Saint-Cloud. Il va y rencontrer Adrien Gallet, créateur et PDG de la société CGF Gallet, dont les bureaux d'études sont habitués à la mise au point des casques militaires aéronautiques de l'époque. Reprenant les études des années 70, ils élaborent un tout nouveau casque qui intègre un solide mais léger EF transparent. Ce dernier s'insère à l'intérieur de la coque comme ceux des casques des pilotes de chasse de l'armée de l'Air. Cet EF est censé résister à un tir de chevrotines à 1 mètre car il est fabriqué en polysulfone (PSU), fruit des derniers progrès de la chimie. Plastique de haute technologie de la famille des polymères thermoplastiques translucides, il possède une excellente résistance mécanique allée à ses propriétés thermiques qui lui permettent de n'entrer en fusion qu'au-delà de 320 °C. Ce matériau moderne est employé dans le domaine aérospatial et, plus près de nous, pour la fabrication des lentilles optiques.

Normalisé et agréé, en 1985 ce casque devient obligatoire pour tous les pompiers de France sous le nom de «F1».

Il est immédiatement reconnu dans le monde comme étant celui qui offre la plus grande protection du visage⁽¹⁾ parmi tous les casques de pompiers existant à cette date. Dès sa création,



Prototype de 1984 du futur casque F1.



© collection du MIC

Principaux casques actuels de fabrications étrangères apparus à la suite du F1 français et lui ressemblant fortement. Au centre, de fabrication russe, casque des pompiers de Moscou.

La grande famille des casques F1 sur lesquels la protection du visage est devenue standard.

dans les années qui suivent et aujourd'hui encore, il est adopté dans un très grand nombre de pays à travers les divers continents de notre planète. Le concept de protection faciale directement intégrée au casque enveloppant a fait le tour de la terre et, de nos jours, tous les fabricants de casques de pompiers du monde ont mis au point des modèles similaires compacts avec protection du visage intégrée.

Hélas, des pièges incontournables survenant lors de violents incendies ne permettront pas toujours à la meilleure protection possible d'être

efficace parfois pour le grand malheur des combattants. Je dédie cet humble historique à mon collègue sapeur-pompier Erick Vauthier grièvement brûlé au visage⁽²⁾ alors qu'il combattait un feu d'entrepôt à Rungis le 24 mars 1993⁽³⁾.

COMMANDANT (ER) ALBERT MEUVRET
SAPEURS-POMPIERS DE TOULON (VAR)
CONSERVATEUR DU MUSÉE
INTERNATIONAL DU CASQUE (4)

- (1) Lorsqu'il est porté par-dessus la cagoule réglementaire.
- (2) Numéro d'adhérent aux Gueules Cassées : 43862.
- (3) Son drame constitue le scénario du film poignant « Sauver ou Périr » de Frédéric Tellier sorti au cinéma le 28 novembre 2018.
- (4) www.museeducasque.com – Le thème du MIC n'est autre que la protection du visage et du crâne des combattants du monde entier : militaires, policiers, gendarmes et pompiers.



© Bernard P. L...

Casque F1 d'Erick Vauthier, piégé dans un effondrement et grièvement brûlé au visage le 24 mars 1993 lors d'un feu d'entrepôt à Rungis.



© DR



Julien Bry, écrire pour guérir

Julien Bry, 34 ans, soldat du rang solide, joyeux, heureux à l'armée, s'est retrouvé des années durant en profonde souffrance, victime du syndrome de stress post-traumatique, cette blessure invisible. Il a puisé dans l'écriture une force qui l'aide aujourd'hui à pouvoir dire « *je vais mieux* ».

Le regard vide, de Julien Bry, Éditions Amalthée, 144 pages www.editions-amalthee.com

Le regard vide, tel est le titre du récit de Julien Bry publié aux éditions Amalthée à l'été 2020, préfacé par le président de l'UBFT Patrick Remm, et dans lequel il livre, sans fard, ce parcours du combattant contre un mal invisible qui le ronge depuis un certain jour de 2012. Pour cet homme d'action, écrire est agir, avec courage et sincérité, pour cicatriser et retrouver du sens à sa vie. Et si raconter l'aide à se délivrer dans une forme de thérapie, c'est aussi et surtout un moyen de redonner espoir à ceux qui, comme lui, ont perdu l'estime de soi et parfois celle des autres. *Le regard vide* est, paradoxalement, le drame d'un regard qui en a trop vu, et surtout l'insoutenable.

L'engagement

«*J'avais 18 ans, j'étais en échec scolaire, je cherchais du travail. L'armée s'est présentée à moi, je me suis engagé.*» Au début, c'est un peu un choix par défaut mais, rapidement, Julien trouve un véritable sens à cet engagement : sens civique, goût de l'action et du combat, fraternité avec les camarades, aide aux populations. Entré directement au 92^e RI à Clermont-Ferrand dans la 4^e compagnie de combat, il est envoyé en OPEX dès sa formation achevée. «*Enfin, nous allions passer à l'action ! J'étais impatient de mettre l'enseignement théorique à l'épreuve du terrain.*» Il part d'abord en Côte d'Ivoire dans le cadre de l'opération Licorne, puis au Liban comme casque bleu sous mandat de l'ONU.

En mai 2012, après huit mois de préparation opérationnelle, Julien est envoyé en Afghanistan pour l'opération Pamir. «*L'opération extérieure de rêve après 7 ans de service, dit-il. Je savais que les missions seraient difficiles mais j'espérais le feu, j'étais*

impatient de faire mon métier de combattant, de connaître l'adrénaline.» Julien rallie Paris, puis le Tadjikistan, enfin la Forward Operating Base de Nijrab en Kapisa, région la plus dangereuse au nord de l'Afghanistan. «*Dans le confort d'une salle de réunion chauffée en France, nous avons étudié la géopolitique tout en nous préparant au combat. Nous étions loin d'imaginer ça.*»

«**Je me sentais perdre pied, devenir fou. J'avais peur comme jamais je n'avais eu peur auparavant.**»

Le jour où tout bascule

Julien est chef-tireur de véhicule de l'infanterie. Son véhicule armé d'un canon de 25 mm possède une puissance de feu et des moyens d'observation particulièrement performants. Les talibans l'ont même surnommé «le diable de la vallée». «*La confiance en nous est sans égal*», commente-t-il. Le souvenir de son premier feu est intense, mélange d'excitation, de satisfaction du travail bien fait, de fierté de contribuer à sauver des vies civiles innocentes.

Et puis le 9 juin 2012, Julien et ses camarades embarquent pour une mission de routine pour surveiller un marché et sécuriser un véhicule de l'avant blindé qui assure une mission civilo-militaire auprès de la population. Il fait une chaleur terrible mais tout est calme. Julien descend de la tourelle pour servir un café à son camarade au volant. Une fraction de seconde et tout bascule. Une fraction de seconde qui hantera désormais ses jours et ses nuits, fera de sa vie un enfer et de lui «*un type sans ambition, sans vie, sans âme*».

Explosion terrible, stupeur. Un *suicide-bomber* vient de foncer sur les quatre camarades de Julien et les enfants afghans à qui ils distribuaient des bonbons. La radio alerte au même moment dans les casques : «*menace avérée de suicide bombers dans le secteur*». Julien découvre les corps de ses quatre camarades et des civils mortellement touchés. La culpabilité fait son entrée fracassante

dans son cerveau, celle «*d'être incapable de ranimer un mort*».

«*Pourtant il faut continuer, alors on enfouit les émotions. On est formés pour ça.*» Il rentre en France une fois la mission terminée, s'apprête à se marier, s'ancre dans le présent et les projets, fait fi des cauchemars et des sensations incontrôlables qui s'emparent par moment de lui et l'ébranlent.

Au Mali, le réveil des démons

Deux mois se sont à peine écoulés depuis son retour que le caporal-chef Julien est appelé : le Mali l'attend, ses supérieurs comptent sur le soldat valeureux. Julien embarque à bord du vaisseau «*Dixmude*» à Toulon et, bientôt, la joie de retrouver les camarades atténue la tristesse de la séparation. Une fois sur place, l'accueil de la population est une révélation : «*Je n'ai pas eu souvenir une fois dans ma vie d'avoir été aussi fier. Fier de mon engagement qui prenait un sens véritable. (...) Nous étions des héros, des sauveurs pour eux.*»

suite page 22

«*Celle de trop*», c'est ainsi que Julien qualifie la patrouille de ce jour-là. «*Suicide bomber avéré dans la zone*». Cette annonce au casque sera le détonateur dans le cerveau de Julien. Il voit les enfants devant son véhicule, il voit aussi tous les camarades de son groupe baignant dans leur sang. Une vision atroce «*mais pourtant un truc ne collait pas. Pas le moindre bruit d'explosion, pas l'ombre d'une poussière.*» Il reprend ses esprits mais la vision s'impose à nouveau. Il ne sait plus ce qui est réel ou non, pointe sa tourelle sur les enfants, s'apprête à appuyer... L'un d'eux lui sourit, il relève le doigt, remet sa tourelle en sécurité, se jette hors de son poste et saisit son adjudant qui comprend instantanément le problème. Julien est évacué puis rapatrié, rasséréiné par les propos réconfortants et valorisants de son capitaine. Mais la honte de laisser derrière lui les camarades ne le quittera plus.

«*Je me sentais perdre pied, devenir fou.*

J'avais peur comme jamais je n'avais eu peur auparavant. Peur de ne plus connaître mes limites, de ne pas savoir relever la tête, de finir noyé sous toutes ces pensées de culpabilité, de dégoût envers moi.»

Il est admis à l'HIA du Val-de-Grâce en psychiatrie, son nouveau parcours du combattant débute, celui pour tenter de reconquérir l'homme qu'il était, avant.

Phobie d'impulsion, troubles obsessionnels compulsifs, stress post-traumatique, le diagnostic est posé avec sa terminologie contemporaine pour désigner cette «*névrose de guerre*» connue dès la Première Guerre mondiale sous le nom d'«*obusite*». Des milliers d'hommes en souffrirent alors, dans l'incapacité physique de «*faire*», leur cerveau et leur esprit ne répondant plus. Un mal difficile à diagnostiquer car il recouvre des symptômes de forme et d'intensité variables selon les individus, tremblements

incontrôlables, contractures, chorées rythmiques, parfois perte de la parole, de la vue, de l'ouïe alors même que les organes ne sont pas défailants. Ce mal protéiforme est à l'époque traité peu efficacement par des procédés parfois barbares comme la flagellation, la camisole, les décharges électriques... En Angleterre, les premières approches par la psychothérapie voient le jour.

Au fil du temps, connaissances et méthodes progressent, sans pour autant que l'on sache guérir totalement le mal. Mais la rémission peut être atteinte en aidant le malade à combattre cauchemars, insomnie, violence, isolement ou addictions, à apprendre à «*vivre avec*».

Écrire pour se reconstruire et partager

Julien s'accroche, les progrès lui semblent lents pour parvenir à surmonter son mal-être en société, son intolérance à l'effort, sa démotivation,



En opération.

sa terreur de faire du mal aux êtres chers. Pourtant il se sent épaulé, estimé par « *cette belle armée de Terre* ». Il n'est pas à ses yeux ce lâche qu'il voit tant en lui, est reconnu à la fois comme combattant avec la croix de la Valeur militaire, puis comme blessé de guerre.

« *J'ai été bien suivi administrativement, médicalement, financièrement. Mais l'information manquait parfois, alors j'ai voulu comprendre, participer : je me suis intéressé, j'ai répondu à de nombreux questionnaires, enquêtes. J'ai suivi plusieurs traitements avec les psys de l'armée puis à l'extérieur, j'ai expérimenté différentes thérapies cognitives et comportementales...* »

Homme auparavant très sociable, Julien souffre de solitude, il ne sait plus rire. Les autres s'éloignent parfois, ou lui-même les éloigne volontairement « *pour les protéger* », comme son épouse à qui il rend un vibrant hommage d'amour, de respect et d'admiration dans son livre. Son empathie naturelle le pousse à sortir de sa coquille, à créer une page Facebook intitulée *De l'engagement au mal invisible* pour encourager les autres à ne pas avoir honte d'exprimer leur souffrance. Il écrit, beaucoup.

« *J'ai toujours aimé écrire. Enfant, j'écrivais des poèmes que je gardais pour moi.* » Ces poèmes qui prennent parfois la forme de rap, de slam, il en écrivait durant ses missions, évoquant ses engagements, ses idéaux mais aussi les paysages, les rencontres.

Après plusieurs tentatives, il parvient à terminer son récit de vie, l'envoie à des éditeurs, reçoit l'accord de l'un d'eux : « *C'est la première fois que j'ai pleuré de joie* », dit-il. Mis en relation avec les Gueules Cassées, il prend contact avec son délégué



Séance de dédicaces.

régional, Ludovic Masson, envoie son manuscrit, sollicite une préface, est aidé pour l'avance des frais d'impression de son livre édité à compte d'auteur. L'écriture ouvre de nouvelles portes.

« *Je sortais parfois pour rompre l'isolement, j'allais au Mac Do et j'écrivais des heures. Un jour, j'ai lancé un appel à tous ceux qui avaient envie d'écrire, de partager. Cet appel a été entendu par une association clermontoise qui m'a proposé d'animer un atelier d'écriture.* » Il s'agit d'aller dans des quartiers difficiles, au contact avec des personnes de tous milieux et de tous âges. « *Des endroits et des gens que je n'aurais jamais pensé oser fréquenter, par peur.* »

Julien pense évidemment à la reconversion, aidé par Défense Mobilité. « *J'aimerais m'orienter vers la psycho, travailler en lien avec les jeunes, les tirer vers le haut, être CPE dans un collège*

ou éducateur spécialisé par exemple. Mais ça m'est encore difficile de franchir toutes les barrières pour y parvenir. Il y a tant à faire et le SPT nous noie très vite... » Pourtant Julien fait déjà beaucoup de choses, « *trop peut-être* », reconnaît-il. Écrire, animer sa page Facebook, les ateliers d'écriture, assurer les séances de signatures du livre et puis aussi, bénévolement, aider à l'entretien du parc d'un château proche, « *parce qu'il fait partie de notre patrimoine* ».

« *Il faut continuer, même si le chemin est long, parce que nous sommes des êtres humains et qu'il semble bon ce sourire quand il revient !* », dit-il dès l'avant-propos de son livre. *Sourire quand même*, la devise centenaire des Gueules Cassées prend une fois encore, dans la bouche de ce soldat d'aujourd'hui, tout son sens.

ISABELLE COUSTEIL

LES PETITES HISTOIRES DE L'HISTOIRE

LES DERNIÈRES CARTOUCHES DE BAZEILLES



En 1870, Bazeilles, village ardennais situé sur la frontière franco-prussienne, est le théâtre d'une résistance héroïque de la Division bleue qui réunit pour la première fois marsouins et bigors des troupes de marine. Le 31 août, la division reçoit l'ordre d'attaquer le village occupé par l'ennemi. Au soir, Bazeilles est repris. Dès l'aube du 1^{er} septembre, le 4^e corps d'armée

bavarois contre-attaque. La division, luttant pied à pied, chasse à deux reprises l'ennemi mais est submergée par son nombre et son artillerie. Une quarantaine d'hommes, blessés pour la plupart, se retranche dans l'auberge et tient encore quatre heures. La dernière munition sera tirée par le capitaine Aubert dans cette « maison de la dernière cartouche » aujourd'hui transformée

en musée. Les troupes de marine commémorent chaque année à Fréjus cette bataille extrêmement meurtrière (2 655 soldats français et plus de 4 000 prussiens). L'expression « *Brûler sa.ses dernière.s cartouche.s* » serait née de ce combat désespéré. Moins usitée, « Faire Bazeilles » signifierait se battre héroïquement en se sachant perdu.

LA DIPLOMATIE CULINAIRE DE CHURCHILL

Le Lion anglais, gourmand et gourmet, amateur de cigares et solide buveur, exploita son épicurisme au profit de sa diplomatie comme en témoignent ses mémoires et celles de sa fidèle cuisinière, Mrs Landemare. Il commençait la journée par un repas protéiné : fruits, toasts et marmelades, saumon, bacon, viandes froides accompagnées de café et parfois d'un verre de vin blanc. Son mets préféré était la soupe, dégustée jour et nuit. Mais son « événement du jour » était le dîner où figuraient viandes, fromages, desserts, poissons, coquillages, crustacés ou encore caviar, dont il raffolait. L'alliance avec les Russes pendant la Seconde Guerre mondiale le ravit, lui permettant d'en obtenir en abondance. En 1941, les repas raffinés furent au cœur de sa stratégie de séduction pour convaincre Roosevelt de soutenir l'Europe alors que celui-ci avait promis à ses électeurs de ne pas engager les Américains dans une guerre à l'étranger. Fin 1943, Staline, Roosevelt et Churchill rivalisèrent d'ingéniosité dans les



© Fernando Da Silva

réunions-dîners qu'ils organisaient tour à tour et, en 1945, à Yalta, son appétit et sa légendaire tolérance à l'alcool lui permirent de tenir les 20 plats et 45 toasts portés, tandis que Roosevelt ne finissait pas ses verres et que Staline même les vidait discrètement dans les plantes décoratives!

LA CULOTTE À L'ENVERS DU BON ROI DAGOBERT

Qui n'a jamais, dans son enfance, chanté au moins le premier couplet de cette comptine! Mal fagoté, benêt, glouton, couard, crédule, aussi piteux amant que chef de guerre, voici comment le dernier roi de la dynastie mérovingienne (600-639 environ) est dépeint au fil des 23 couplets qui le mettent en coupe réglée. Pourtant, ces propos ne lui sont pas destinés mais à un Capétien, Louis XVI, qui règne un millénaire plus tard. La chasse aux coucous évoque la passion de ce dernier pour l'hortologie, sa gourmandise comme son tempérament casanier y sont brocardés.



© Fernando Da Silva

Lors de la Révolution française, les opposants à la Monarchie (s'appuyant sur des chroniques médiévales faisant état de la myopie et de la distraction réelles de Dagobert 1^{er}), utilisent Dagobert comme « couverture »

pour écrire la satire sur un air ancien de fanfare de chasse. La culotte est une invention (celle probable des sans-culottes) car Dagobert portait des braies et ce costume qu'il a tant de mal à revêtir est, métaphoriquement, l'habit de chef d'État. Plus tard, la chanson s'enrichira de nouveaux couplets visant Napoléon 1^{er} en exil, Louis XVIII puis Napoléon III. Charles Péguy en publiera sous pseudo une version longue en 1903, Charles Trénet puis Colette Renard écriront à leur tour des variantes savoureuses et même gailardes de cette chanson au destin romanesque.

ISABELLE COUSTEIL

Pour la suite de nos entretiens avec les membres du Comité scientifique de la Fondation, nous avons interrogé la professeure Catherine Chaussain et le docteur François-Xavier Long.

Catherine Chaussain, une chercheuse passionnée



D'où vous vient cette passion pour votre métier ?

Mes parents étaient tous les deux médecins hospitaliers. Tout en baignant dans cette ambiance médicale, j'ai développé dès l'enfance une vraie passion pour la biologie. Ajoutez à cela le fait que j'aime m'occuper de mes prochains et vous avez là les deux principaux ingrédients de mes choix de vie. À l'issue de ma première année universitaire, j'ai été reçue en médecine et

en dentaire. Au grand dam de mon père, j'ai choisi de devenir dentiste... Sans doute – je dois l'avouer aujourd'hui – pour me différencier de mes parents. Tout en menant à bien ce cursus, j'ai réalisé un master 1 de biologie à Saint-Antoine et à Necker, puis un master 2 sur la régénération cellulaire en 3D... Sujet que j'ai approfondi dans le cadre de ma thèse conduite à Montrouge et à Saint-Louis. Mon post-doctorat effectué en 2007 à Chicago au sein de l'université de l'Illinois m'a permis de renforcer cette «culture tridimensionnelle».

Où en êtes-vous de votre cursus ?

Je suis actuellement praticien hospitalier – responsable du Centre de référence des maladies rares – à l'hôpital Bretonneau et professeure à la faculté de chirurgie dentaire de l'université de Paris. Je dirige en outre depuis 2010 le laboratoire de recherche URP2496 dénommé *Pathologies, imagerie et biothérapies orofaciales*. Nous menons des travaux sur l'utilisation des cellules souches de la pulpe dentaire pour réparer les lésions osseuses de la face et du crâne. Il s'agit d'excellents outils pour refaire de la matière osseuse cranio-faciale, ce qui constitue une réelle piste alternative aux techniques actuelles, invasives et susceptibles d'entraîner des complications. J'essaie donc de travailler au service des malades dans un esprit de recherche très translationnel.

Quelles sont vos relations avec les Gueules Cassées ?

Plus qu'excellentes! J'ai été la première femme à recevoir le Prix de la Fondation en 2018, année du centenaire de l'armistice... Ce qui constitue à mes yeux deux beaux symboles. D'une manière plus générale, les Gueules Cassées nous accompagnent depuis une décennie et nous permettent de mener

nos recherches sur le long terme, ce qui s'avère assez rare chez les financeurs, le plus souvent soucieux de résultats rapides. Or, la recherche fondamentale a besoin de temps! Le moins que je pouvais faire était bien de rejoindre leur comité scientifique pour apporter ma pierre à ce bel édifice.

François-Xavier Long, l'ombre de Verdun

Comment est née votre vocation ?

Je suis issu d'une famille dont la branche paternelle exerce la médecine depuis 1700. Mon grand-père paternel et trois de ses fils étaient médecins, comme nos aînés et nos enfants... Je garde encore le souvenir de l'odeur d'éther qui imprégnait la maison de mes grands-parents, au sein de laquelle mon grand-père avait installé son cabinet durant des décennies. C'est dire le poids de la tradition! J'ai baigné dès mon plus jeune âge dans cette ambiance et me suis logiquement orienté vers cette voie à l'issue de mon baccalauréat en 1965. Puis j'entrepris des études à la faculté de médecine à Marseille et l'internat en ORL, guidé en cela par un patron extraordinaire qui m'avait fait découvrir cette spécialité lors de mon dernier semestre d'externat. Je n'ai pas regretté ce choix car il s'agit d'un domaine très varié, qui allie notamment macro et microchirurgie.



Quelles sont les grandes lignes de votre parcours ?

L'internat terminé, j'ai été nommé chef de clinique à la faculté de Nancy et assistant des hôpitaux de cette ville, ensuite praticien hospitalier, ce qui m'a conduit à prendre la chefferie du service ORL temps partiel, puis temps plein au CH de

[suite page 28](#)



Verdun. Je me suis spécialisé au fil des années dans la chirurgie plastique et reconstructrice de la face. J'ai parallèlement publié une centaine d'articles dans diverses revues médicales... Cette appétence pour la recherche étant née lors des travaux effectués pour ma thèse de médecine consacrée aux barotraumatismes de l'oreille interne, travail expérimental inhabituel pour cette époque.

Comment avez-vous croisé le chemin des Gueules Cassées ?

J'avais lu le livre de Sophie Delaporte sur les Gueules Cassées. Il m'avait profondément marqué, à tel point que j'ai donné plusieurs conférences sur ce sujet et commis quelques publications. Lors d'une rencontre à Verdun à l'occasion de la remise du drapeau de la section départementale des Gueules Cassées il y a une quinzaine d'années, j'ai fait la connaissance de la marraine dudit drapeau, le docteur Marie-Andrée Roze-Pellat qui m'a suggéré de rejoindre le Comité scientifique de la Fondation des Gueules Cassées. Proposition que j'ai acceptée avec grand plaisir. J'ai ensuite eu l'opportunité d'y faire entrer mon ami, le professeur Jean-Louis Blanc, actuellement vice-président de ce Comité scientifique.

Le Comité scientifique nous permet, par le prisme des travaux proposés, de constater la rigueur du chercheur sur des sujets novateurs jugés par des binômes médecins ou chirurgiens spécialistes de la face et du crâne, afin que des projets de recherche puissent bénéficier d'une bourse ou d'une aide financière de la part de la Fondation des «Gueules Cassées».

Un dernier mot sur votre engagement en tant que maire de l'un des villages disparus situé sur le champ de la bataille de Verdun de 1916 ?

Je suis en effet maire de Louvemont-Côte-du-Poivre depuis 2003 par le biais un peu inattendu de la passion pour l'histoire de la médecine et en particulier des blessés de la face de la Première Guerre mondiale. J'ai été nommé par Monsieur le préfet du département de la Meuse car le village, totalement détruit lors de la bataille de Verdun, ne compte plus aucun habitant. Je contribue ainsi à la perpétuation du souvenir de ce terrible épisode de notre histoire, en maintenant avec les autres maires de ces villages éponymes «l'âme de ces villages» dans lesquels des soldats ont été blessés ou tués mais aussi des habitants qui n'ont pas pu revenir dans leurs foyers.

PROPOS RECUEILLIS PAR ÉRIC DUMOULIN

L'organisation de la Fondation des «Gueules Cassées»

Le Conseil d'administration

1^{ER} COLLÈGE - COLLÈGE DES « FONDATEURS »

Général (2s) Luc Beaussant..... *Président*
Général (2s) Bertrand de Lapresle..... *Secrétaire du Conseil*
Général (2s) Hubert Chauchart du Mottay
Henri Denys de Bonnaventure
Général (2s) Jacques Montchanin

2^E COLLÈGE - COLLÈGE DES TUTELLES

Jean-Paul Holz..... *représente le ministre de l'Action et des Comptes publics*
Médecin général inspecteur Didier Lagarde..... *représente la ministre des Armées*
Préfet Patrice Molle..... *représente le ministre de l'Intérieur*

3^E COLLÈGE - COLLÈGE DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Dr Marie-Andrée Roze-Pellat..... *Vice-présidente. Membre titulaire de l'Académie nationale de chirurgie dentaire*
Michel Jacquet..... *Trésorier*
Bernard Viallatoux
Christophe Blanchard-Dignac

COMITÉ D'HONNEUR

Marie-Hélène Mouneyrat

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Olivier Roussel..... *Secrétaire général* roussel@gueules-cassees.asso.fr
Anne Douremepuich..... *Assistante* adouremepuich@gueules-cassees.asso.fr

Le Comité scientifique

PRÉSIDENT

Pr Jacques Philippon..... *Neurochirurgie. Membre de l'Académie de médecine*

VICE-PRÉSIDENT

Pr Jean-Louis Blanc..... *Chirurgie maxillo-faciale*

MEMBRES

Pr Pierre Bonfils..... *ORL – Chirurgie cervico-faciale*
Pr Fabienne Braye..... *Chirurgie plastique*
Pr Catherine Chaussain..... *Biologie*
Pr Marie-Dominique Colas..... *Psychiatrie*
Pr Olivier Langeron..... *Anesthésie – Réanimation*
Pr Eric Lapeyre..... *Médecine physique et réadaptation*
Pr Phuc Le Hoang..... *Ophthalmologie*
Dr François-Xavier Long..... *ORL – Chirurgie maxillo-faciale*
Pr Michel Maille..... *Ophthalmologie*
Pr Jean-François Mathé..... *Médecine physique et réadaptation*
Pr Jean-Michel Mazaux..... *Médecine physique et réadaptation*
Dr Jean-Pierre Reynaud..... *Chirurgie plastique*
Pr François Siberchicot..... *Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie*

Fondation des « Gueules Cassées »
reconnue d'utilité publique par décret du 11 avril 2001

Appel à Projets 2021

La Fondation finance depuis 2002 des projets de recherches dans le domaine des pathologies et des traumatismes crânio-maxillo-faciaux. Pour l'année 2021, elle renouvelle son appel à projets sur le thème :

« PATHOLOGIE CRÂNIO-FACIALE :

Prise en charge et réparation des lésions
traumatiques,

Prise en charge et réparation des séquelles
fonctionnelles d'origine traumatique,
dégénérative ou tumorale »

Date limite
de candidature
(cachet de la poste faisant foi) **15 mars
2021**

2 types de financements seront accordés dans le cadre de l'appel à projets :

AIDE FINANCIÈRE

- > Elle est accordée pour un an pour **l'achat d'équipements**, de matériels et de consommables, indispensables aux recherches.
- > Sur **justificatifs et devis détaillés** du budget nécessaire.
- > Montant **en fonction du projet**.



Gueules Cassées
Sourire Quand Même

BOURSE D'ÉTUDE

- > Elle est accordée pour un an, à titre individuel, éventuellement renouvelable, à des candidats titulaires ou non d'un doctorat.
- Elle est exclusivement réservée à des chercheurs n'ayant pas d'autres sources de revenus.**
- > Montant maximum de **35 000 €**
- Une attestation sur l'honneur faisant état d'absence de ressources (salaire, bourse, vacation...) devra être fournie.

Informations et dossier de candidature à demander par email à :
adoutremepuich@gueules-cassees.asso.fr
ou à télécharger sur le site :
www.gueules-cassees.asso.fr



Fondation des « Gueules Cassées »
20 rue d'Aguesseau - 75008 Paris
Tél : 01 44 51 52 00
www.gueules-cassees.asso.fr



Gilles Oderigo, quand le chemin d'un artiste croise la route des Gueules Cassées



Une passion qui a débuté par la sculpture de figurines.

Est-ce un hasard si l'artiste Gilles Oderigo habite depuis trente ans à Moussy-le-Vieux ? Peut-être pas. Cet humaniste, féru d'histoire et de héros réels ou mythiques, devait croiser la route des Gueules Cassées. C'est à lui que l'UBFT a confié la création de plusieurs œuvres à l'occasion du centenaire de l'Association. Entretien avec l'artiste.

Une passion d'enfance

Gilles Oderigo n'a encore qu'une dizaine d'années mais sculpte déjà pâte à modeler, cire ou terre cuite pour reproduire ses héros. L'histoire, la mythologie nourrissent son

imaginaire. Jamais il n'apprendra dans un cours ou une école des beaux-arts. C'est un autodidacte à part entière. « Mais j'ai énormément travaillé, copié et recopié les œuvres des anciens, dans les livres et les musées. »

suite page 32

À 12 ans, il reproduit une toile de Goya, « parce que je la voulais dans ma chambre ».

Pour autant, il n'envisage pas de se destiner à une carrière d'artiste plasticien et se tourne vers l'audiovisuel. Parvenu à l'âge adulte, il réalise de nombreux courts-métrages et documentaires, travaille en sous-traitance pour les chaînes de télévision. Mais le vent décide de tourner la page audiovisuelle : la fermeture des sociétés de production et de diffusion qui le commanditent met fin à une très importante série de documentaires. À 30 ans, du jour au lendemain, Gilles se retrouve sans rien. Un ami sculpteur intervient alors : puisqu'il continue depuis l'enfance, et pour son seul plaisir, à sculpter des figurines, pourquoi n'en ferait-il pas son métier ?

Ce marché est en plein essor, il tente. « Je n'avais rien à perdre, j'ai montré quelques modèles à une petite entreprise d'édition qui les a achetés. Je me suis pris au jeu, j'ai continué. »



Toile réalisée par l'artiste pour le siège des Gueules Cassées à Paris.

« J'ai énormément travaillé, copié et recopié les œuvres des anciens, dans les livres et les musées. »

Une nouvelle vie

Il ne faut pas longtemps pour que Les Étains du Graal, société spécialisée dans la figurine médiévale, repèrent son talent. « J'ai passé vingt ans chez eux comme indépendant puis salarié. » Son goût pour les héros de l'Histoire

ou les figures légendaires ou mythologiques peut s'exprimer pleinement, il crée des dizaines de modèles. Le succès est fulgurant. Mais son travail n'est pas le fruit d'un coup de baguette magique : « La figurine est un travail ingrat ; il faut réussir à adapter en miniature l'expressivité des œuvres en grand format. » Patience, curiosité, acharnement, écoute, pas à pas il confirme ses acquis, cherche à faire toujours mieux et nouveau. « J'ai toujours été très humble dans ma création, sans cesse en quête de perfectionnement, sans cesse à me remettre en question. Je travaillais dur la composition, l'anatomie humaine et animale... Je demandais conseil à des amis médecins, chirurgiens, je me documentais énormément. » Et puis il y a la transmission, à l'ancienne, qui ne passe pas par les écoles mais par le parrainage, un compagnonnage comme le monde artistique en a toujours connu depuis le Moyen Âge. « Je dois énormément aux anciens, aux maîtres, à tous ces



La sculpture pour les Gueules Cassées en cours de réalisation.



Fabrication du moule de la sculpture des Gueules Cassées.

artistes, ces fondeurs qui m'ont enseigné, transmis leur savoir et fait profiter de leur expérience», souligne-t-il, reconnaissant.

Mais le vent mauvais souffle une nouvelle fois, venu de Chine cette fois. Les modèles créés par Gilles sont copiés à des millions d'exemplaires, inondent le marché mondial, en résine et non en étain, bien meilleur marché donc. Le déclin est rapide, Les Étains du Graal sont contraints de déposer le bilan, la trentaine de salariés qui façonnait les pièces en Vendée est mise au chômage. « Ce fut un effondrement, une immense tristesse que de constater que notre succès faisait aussi notre perte. »

À 50 ans, Gilles doit à nouveau rebondir.

À Moussy, des rencontres décisives

« Nous habitons ma femme et moi depuis plusieurs années à Moussy-le-Vieux et j'allais régulièrement à la fonderie d'art Avangini située à

Moussy-le-Neuf. » Encouragé par les fondeurs et ses amis, Gilles s'autorise enfin à créer des œuvres personnelles. Il parle avec une admiration profonde de ces artistes de l'ombre qui manient le métal et le feu. « *Tout est entre leurs mains. C'est une totale complicité et complémentarité entre le sculpteur et le fondeur* », dit-il. Et c'est aussi la rencontre avec un matériau puissant et noble : le bronze. « *Voir sortir son bronze est un moment extraordinairement fort.* » Une sorte de Graal ?

Si les figures de fiction sont certes toujours présentes dans sa création, l'Histoire va résolument prendre le pas, une Histoire qu'il entrevoit quotidiennement. « *Les premières années à Moussy, je croisais souvent dans les rues des hommes abîmés. J'étais intrigué. Pour moi, les Gueules Cassées,*

suite page 34



Le bronze est coulé à très haute température dans l'atelier du fondeur.



Finitions.

c'était de l'histoire ancienne. » Il creuse le sujet, s'intéresse à l'histoire contemporaine.

Sans même l'avoir prémédité, il évoque l'idée d'une sculpture commémorative des Gueules Cassées avec sa voisine qui se trouve être la responsable du Chemin de mémoire de Moussy et autrice d'un roman sur la guerre de 1914-1918. L'idée la touche, elle en parle au maire qui approuve et met Gilles en relation avec Olivier Roussel. *« Une fois la décision prise, ça a été très vite. »* La barre est placée très haut, Gilles se sent une responsabilité morale : *« J'ai toujours éprouvé un profond respect pour la souffrance des hommes, à la fois terrifiante et puissante, et je m'efforce d'en restituer l'intensité dans mes portraits. Avec ce travail pour les Gueules Cassées, cette recherche prend tout son sens. »*

Une trilogie de bronze et une toile-fresque pour le centenaire

Très rapidement, Gilles sait vers où sa sculpture ira. Il a toujours été fasciné par les trilogies, les trinités. *« Plusieurs années auparavant, j'avais*

réalisé une petite sculpture, trois visages tournés l'un vers le passé, l'autre vers le présent et le troisième vers le futur. Elle était remise sur une étagère de mon atelier. Je n'avais pas totalement trouvé son sens, c'était comme si elle était en suspens, en attente de quelque chose. » Ce sens, elle le trouvera à travers les visages stylisés des trois fondateurs de l'Association mais aussi dans l'idée de rendre hommage au passé tout en honorant le présent et regardant vers le futur. Un objectif qui préside également à la toile-fresque commandée par l'UBFT pour son siège de la rue d'Aguesseau.

Outre la sculpture et la toile, Gilles se voit encore commander des trophées, modèles réduits de la sculpture, ainsi qu'une médaille commémorative qui se démarque par sa forme inhabituelle

puisqu'elle s'inspire d'un éclat d'obus, idée suggérée par Olivier Roussel.

« Ce genre de commande est une grande leçon d'humilité : je fais partie des conquérants de l'inutile à côté de tous ces hommes et ces femmes engagés. Mon petit rôle est d'essayer de toucher le public et j'espère sincèrement parvenir à transmettre la contemporanéité des Gueules Cassées. »

Empreint de la responsabilité qui lui incombe, animé par son admiration sincère, Gilles est également porté par l'émotion et la fierté, qu'il ne dissimule pas, à pouvoir s'inscrire, grâce à l'UBFT, dans la lignée prestigieuse des artistes qui, depuis un siècle, ont prêté leur talent à la cause des blessés.

ISABELLE COUSTEIL



Création d'un bronze d'art

La technique remonte à la Haute Antiquité. L'œuvre est modelée en cire (parfois en plâtre ou en terre) et d'un mélange à base d'argile. Chauffée, la « cire perdue » fond. On coule alors le bronze à très haute température, alliage composé de cuivre majoritairement, d'étain, de plomb, d'aluminium. L'artiste et le fondeur signent conjointement. Un bronze réalisé à partir d'une œuvre originale est dit « authentique » et chaque tirage porte un numéro. La dernière étape, selon le rendu souhaité, consiste à patiner le bronze par oxydation puis à le cirer.



13,5 MILLIONS DE PHOTOS
38 000 FILMS

Scène de vie durant l'occupation de l'Autriche en 1945
Créé à partir de la photo n° 1945 - TERRE 10666 L10 / Défense / ecpad

www.ecpad.fr

Le kintsugi, ou l'art de sublimer les blessures...

*Le kintsugi, méthode japonaise
pour réparer des objets brisés
à partir de laque et de poudre d'or.*



Ce mot désigne l'art japonais ancestral de réparer une poterie avec de l'or. Ainsi réparé, l'objet prend paradoxalement toute sa valeur d'avoir été brisé. Orné de sa cicatrice, il raconte son histoire et nous enseigne qu'un « accident » n'est pas une fin en soi mais peut devenir quelque chose de plus beau ! Il devient curieusement d'autant plus précieux qu'il a été brisé...

La métaphore de l'art japonais de la réparation des céramiques grâce à la soudure d'or, le kintsugi, qui signifie littéralement « jointure en or », est souvent perçue comme une forme d'art-thérapie pour accompagner la résilience en mettant de l'or sur les blessures.

La voie du kintsugi nous invite à transcender nos épreuves et transformer notre propre plomb en or. Il nous rappelle que nos cicatrices, qu'elles soient visibles ou invisibles, sont la preuve que nous avons surmonté nos difficultés.

Ainsi, quelle que soit notre blessure, qu'elle soit physique ou psychique,

l'énergie du kintsugi peut nous soutenir et nous accompagner dans notre processus de guérison. Tel un chemin d'évolution, considérons que notre blessure est initiatique, et changeons-la lentement et patiemment en or, en un processus alchimique...

L'art du kintsugi et sa philosophie vont bien au-delà d'une simple pratique artistique. Nous touchons ici à la symbolique de la guérison et de la résilience. Soigner puis honorer l'objet cassé assume son passé, il devient plus résistant, plus beau et plus précieux qu'avant le choc, qu'il s'agisse d'une blessure physique ou émotionnelle.

Un pas après l'autre

« Nulle pierre ne peut être polie sans friction, nul homme ne peut parfaire son expérience sans épreuve », disait Confucius.

Consolidons-nous déjà en convalescence : il reste de nombreuses étapes avant que nous retrouvions notre fierté et une beauté nouvelle. Mais nous sommes réparés, nous avons retrouvé notre unité originelle. C'est une belle métaphore de la démarche de guérison et de développement personnel, dans laquelle nous polissons progressivement nos pensées, nos souvenirs, nos traumatismes

jusqu'à ce qu'il n'y ait plus ni douleur ni danger...

Petit à petit on enlève le trop d'émotions qui nous servait en fait de protection contre les autres et contre nous-mêmes. Nous atteignons progressivement le cœur de notre être, le véritable soi. Dans la vie aussi, il s'agit d'assumer sa différence et de garder son indépendance d'esprit, sans s'arrêter au regard des autres. Nous sommes différents? Tant mieux! Enfin, nous nous découvrons avec nos particularités, notre singularité, nos failles finalement acceptées, tant de choses qui ne sont pas seulement physiologiques mais psychologiques. Cette cicatrice, cette rougeur, cette ombre dans le regard, témoigne de notre histoire et nous rend tellement humains.

Le kintsugi assume les blessures au lieu de les cacher. Recouvertes d'or, les cicatrices sont un témoignage magnifié du passé, du choc, de l'épreuve traversée. Comme l'objet cassé et réparé expose ses failles, observons et assumons nos douleurs.

Nos cicatrices nous montrent le chemin que nous avons parcouru, elles nous disent : tu as vécu, et tu as



Pot du XIX^e siècle réparé avec la méthode kintsugi, Géorgie.



Sylvain, œuvre créée par l'artiste Remko en hommage à l'écrivain voyageur Sylvain Tesson.*

survécu ! Il ne s'agit pas de cultiver une nostalgie complaisante qui tirera vers le bas mais de se souvenir de son vécu, le rappeler à la mémoire pour s'en servir de points d'appui. Il convient de conjuguer son imparfait au présent. Le passé est derrière nous : le meilleur est à venir !

La résilience des blessures

Comme l'enseigne l'art du kintsugi, il convient de changer de regard, enlever le masque, assumer ses failles. Accepter, voire rechercher ses fragilités ! Ce sont elles qui dévoilent notre humanité.

Alors, mettons à l'honneur notre parcours unique, avec ces accidents, qu'ils soient physiques ou psychologiques. Ils nous ont aidé à nous construire. Aujourd'hui, nous les avons surmontés, et c'est paradoxalement

grâce à eux que nous avons développé notre résilience et de nouvelles forces. Soyons fiers de ce que nous sommes devenus. Parfaitement imparfaits...

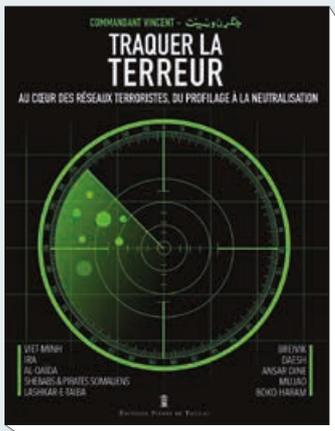
La transcendance de la souffrance est un thème récurrent dans l'histoire de l'art. Torturé par ses démons et ses traumatismes, l'artiste se sert parfois de son art comme d'un exutoire pour les expulser et les transmuter. Il joue sur la corde sensible de sa souffrance et la fait raisonner au cœur de son œuvre comme un écho qui répond à la sensibilité du spectateur et le fait littéralement vibrer. Comme dans le processus presque alchimique du kintsugi, l'artiste transforme son plomb en or et transcende ainsi ses souffrances pour les sublimer.

PATRICK REMM

* Remko, www.remko.info - Tél. : 06 27 40 24 29

Livre

Traquer la terreur du commandant Vincent



Éditions Pierre de Taillac

www.editionspierredetaillac.com
252 pages

Cet ouvrage plonge le lecteur au cœur des réseaux terroristes, de leur stratégie à leurs modes d'action, basés sur le couple terreur-subversion hérité des principes de la guerre révolutionnaire de Lénine, Trotski et Mao.

S'appuyant sur l'expérience tant des décideurs que des opérateurs engagés sur le terrain, il met en lumière les faiblesses intrinsèques de cet ennemi et les moyens permettant de le neutraliser. Les nombreux exemples l'ancrent dans la réalité des opérations, du contexte stratégique aux interventions mêmes.

De l'Indochine à la Norvège, les exemples choisis permettent d'analyser un vaste éventail de modes d'action. S'ils semblent parfois éloignés du terrorisme actuel, ils sont au contraire très révélateurs : guérilla viêt minh, cellules clandestines en Irlande du Nord, combattants d'Al-Qaïda dans les vallées afghanes...

Aviatrices en guerre

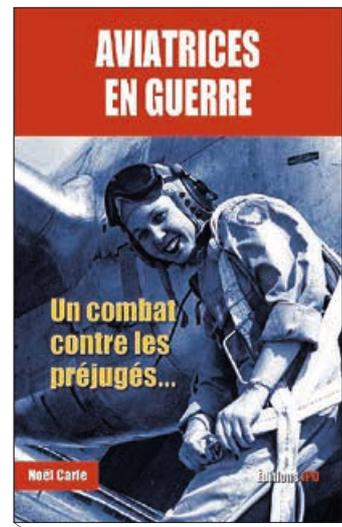
Un combat contre les préjugés... de Noël Carle

Livre

Aviatrices en guerre, un bel oxymore. La femme donne la vie, elle ne saurait faire la guerre. D'accord, mais quand les libertés fondamentales sont menacées, pire, lorsque l'objectif ultime de l'ennemi est l'éradication de la vie elle-même, le devoir de tous et de toutes n'est-il pas de se dresser contre la barbarie ? Les quinze jeunes femmes de ce récit ont dû batailler d'abord contre les préjugés tenaces de leur hiérarchie militaire.

Une fille dans un cockpit de chasseur ou de bombardier ?! Cela ne s'est jamais vu ! Quelle hérésie ! Les vieux messieurs des états-majors ont été contraints pourtant de ravalier leurs réticences. Ces filles savaient tenir un manche. Dès lors, on pouvait les envoyer au-devant de l'ennemi.

Quinze nouvelles d'aviation. Quinze histoires courtes de jeunes femmes jetées dans le ciel en feu des plus grandes batailles du vingtième siècle, s'appuyant sur des témoignages authentiques. Quinze aviatrices en guerre qui illustrent ce que nous savions déjà depuis longtemps, le courage ignore le genre.



Éditions JPO

www.editions-jpo.com
146 pages

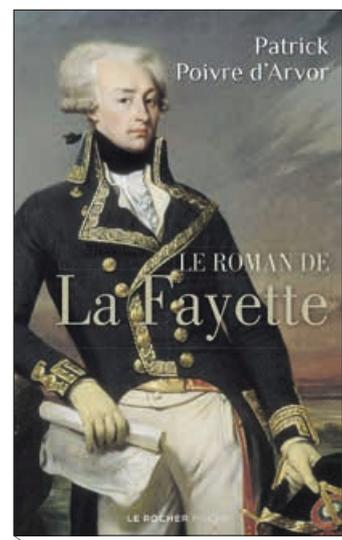
Livre

Le roman de La Fayette de Patrick Poivre d'Arvor

En 1774, un jeune gentilhomme auvergnat, Gilbert de La Fayette, se présente à la cour. Entre lui et la jeune Marie-Antoinette, qui n'est pas encore reine, quelques regards suffisent à exprimer une attirance et un désir réciproques.

La Fayette aura bientôt l'occasion de briller aux yeux de celle qui est entrée dans son cœur, en devenant un héros de la guerre d'indépendance américaine contre les Anglais. Devenu le fils spirituel de George Washington, il revient à Versailles auréolé de gloire – mais aussi fasciné par un idéal démocratique et républicain qui heurte de plein fouet les préjugés de l'aristocratie.

Lorsque éclate la Révolution, devenu chef de la Garde nationale, La Fayette ne cessera plus d'être déchiré entre ses idéaux et le désir de protéger celle qu'il aime – une protection qui, à plusieurs reprises, sauvera probablement la vie de la reine. Mais cet homme résolu à changer l'Histoire ne devra-t-il pas le payer d'un amour impossible ?



Éditions du Rocher

www.editionsdurocher.fr
480 pages

La piste oubliée

de Vivier et Delvecchio

BD

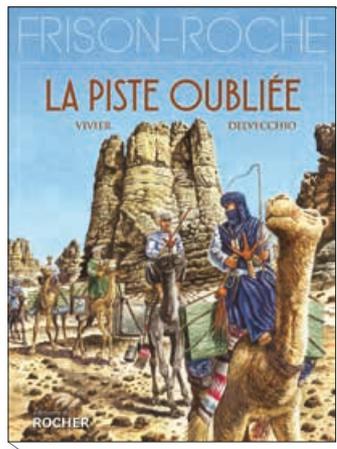
1928. Le père de Foucauld est mort depuis une dizaine d'années lorsque le lieutenant Beaufort arrive à Tamanrasset. Il découvre le Hoggar et ses fascinants habitants. Bien que néophyte en ces lieux, c'est à lui qu'est confiée la mission de capturer l'assassin d'un soldat français, sous couvert de l'expédition chargée de retrouver la « Piste oubliée ». Mais le désert lui réserve bien des surprises.

Jean-François Vivier est passionné de BD et d'histoire. Il adapte notamment les best-sellers de Frison Roche en BD. Depuis 2019, Beniamino Delvecchio collabore avec lui en tant qu'illustrateur sur ces adaptations.

D'après l'œuvre de Roger Frison-Roche

Scénario : Jean-François Vivier

Illustrations : Beniamino Delvecchio



Éditions du Rocher

www.editionsdurocher.fr

64 pages

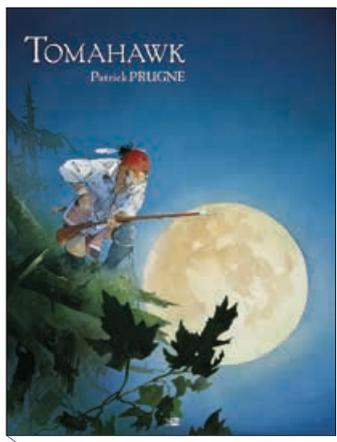
Tomahawk

de Patrick Prugne

BD

L'histoire d'une vengeance mettant en scène un homme et un grizzly, avec en toile de fond un tournant de l'histoire nord-américaine.

En 1756, la France se trouve au cœur d'un conflit majeur qui embrase toute l'Europe et qui l'oppose à la Prusse et à l'Angleterre, son ennemi héréditaire. C'est la guerre de sept ans. Pour les colonies françaises du Nouveau Monde, cette guerre a commencé dès 1754. Les sujets du roi George portent sans relâche l'escarmouche contre les forts français dressés sur leur frontière de l'Ouest. La bataille de Fort Carillon eut lieu au sud du lac Champlain, entre ce dernier et le lac George. Ces deux lacs séparaient la colonie britannique de New York de la colonie française du Canada (Nouvelle-France). L'histoire de *Tomahawk* débute un mois avant cette bataille et s'achève au moment de l'attaque. Nous suivons Jean Malavoy, jeune milicien, dans un combat contre un gigantesque grizzly...



Éditions Daniel Maghen

www.danielmaghen.com

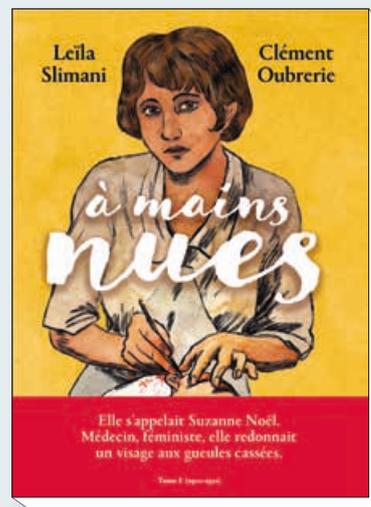
96 pages

BD

À mains nues

de Leïla Slimani

et Clément Oubrerie



Les arènes

www.arenas.fr

104 pages

« Monsieur, ce sont des idées bien rétrogrades que vous exposez là. Bientôt les femmes seront médecins, ingénieures, avocates... Aucune nation moderne ne peut se priver de l'intelligence de la moitié de sa population. »

Elle s'appelait Suzanne Noël. Médecin, féministe, elle va contribuer de manière essentielle à la naissance de la chirurgie plastique, et œuvrer notamment aux côtés d'Hippolyte Morestin pour redonner un visage aux gueules cassées. Leïla Slimani et Clément Oubrerie rendent un vibrant hommage à une femme exceptionnelle.

Leïla Slimani est autrice de romans, prix Goncourt 2016 pour Chanson douce.

Clément Oubrerie est dessinateur, scénariste et réalisateur. Il a été de nombreuses fois primé, notamment à Angoulême.

Agenda des instances de gouvernance de l'UBFT

- 17 novembre :** Réunion de la commission des admissions
- 19 novembre :** Réunion du bureau de l'UBFT
- 24 novembre :** Réunion de la commission des aides aux membres
- 15 décembre :** Réunion de la commission des aides aux membres

- 22 décembre :** Conseil d'administration de l'UBFT
- 2021**
- 20 janvier :** Réunion du bureau de l'UBFT
Réunion de la commission des admissions
- 25 janvier :** Réunion de la commission des aides aux membres

Depuis le 30 octobre 2020, les réunions se déroulent en visioconférence

Soutiens accordés aux organismes et institutions

Sur proposition de la commission des aides aux organismes et institutions, le Conseil d'administration a décidé d'apporter un soutien financier à :

- **Hôpital d'Instruction des Armées Percy (HIA) :** financement d'un microscope opératoire, d'une unité de consultation ophtalmologique pour personne à mobilité réduite et la réparation de la balnéothérapie.
- **Institution Nationale des Invalides :** financement d'un appareil d'évaluation et de rééducation fonctionnelle isocinétique ainsi que la formation des thérapeutes.
- **Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre – Œuvre Nationale du Bleuet de France :** soutien financier afin de permettre au Bleuet de France de poursuivre ses missions.
- **Comité de La Flamme sous l'Arc de Triomphe – Flamme de la Nation :** soutien financier pour permettre au comité de poursuivre l'organisation quotidienne du ravivage de la Flamme.
- **Comité de La Flamme sous l'Arc de Triomphe – Flamme de la Nation :** soutien financier pour la réalisation d'une exposition sur l'histoire du Soldat inconnu dans le cadre du centenaire.
- **Association de Soutien à l'Armée Française (ASAF) :** financement des hors-séries n° 9 1920-1940 : *De la Victoire à l'Armistice* et n° 10 *L'aventure spatiale française depuis 1945*.
- **Association des Combattants de l'Union française (ACUF) :** soutien financier apporté aux membres et veuves de l'association.
- **Association Nationale des participants aux Opérations Extérieures (Anopex) :** soutien financier apporté dans le cadre du partenariat signé avec l'UBFT en 2017.
- **Société Française de Médecine des Armées :** soutien pour l'organisation de 6 journées d'échanges entre jeunes médecins.

En bref

Nos médaillés
Plusieurs de nos camarades ont été honorés au cours de l'année 2020



Légion d'honneur
4 chevaliers
3 officiers
3 commandeurs
1 grand officier



Médaille militaire
11 médailles militaires



Ordre du Mérite
1 chevalier

Les délégations

Le Conseil d'administration du 22 décembre 2020 a décidé la création d'une nouvelle délégation : Pays-de-la-Loire.

Celle-ci est constituée de trois départements provenant de la délégation Bretagne – Pays-de-la-Loire (qui en comptait sept) et de deux départements provenant de la délégation Poitou-Charentes (qui en comptait six).

Nouvelle répartition de ces trois délégations :

- La délégation Bretagne comprend les départements 22, 29, 35 et 56. Le délégué régional

est Lucien Flamant, accompagné de deux délégués départementaux, Pierre Merglen (56) et Alain Kergonou (29).

- La délégation Poitou-Charentes inclut les départements 16, 17, 79 et 86. Son délégué régional est Jean-Claude Montardy.
- La délégation Pays-de-la-Loire regroupe les départements 44, 49, 53, 72 et 85. Son délégué régional est Laurent Drouart. Il est secondé par un délégué départemental, Stéphane Neveux (44 et 85), à qui nous souhaitons la bienvenue.

Les réunions régionales

L'année 2020, marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19, aura entraîné l'annulation de toutes les réunions régionales.

Le premier semestre de 2021, également marqué par cette crise sanitaire voit aussi l'annulation de toutes les réunions régionales.

Gardons confiance pour les prochains mois et espérons que nous pourrions nous retrouver au second semestre 2021.

Les nouveaux camarades qui nous ont rejoints en 2020

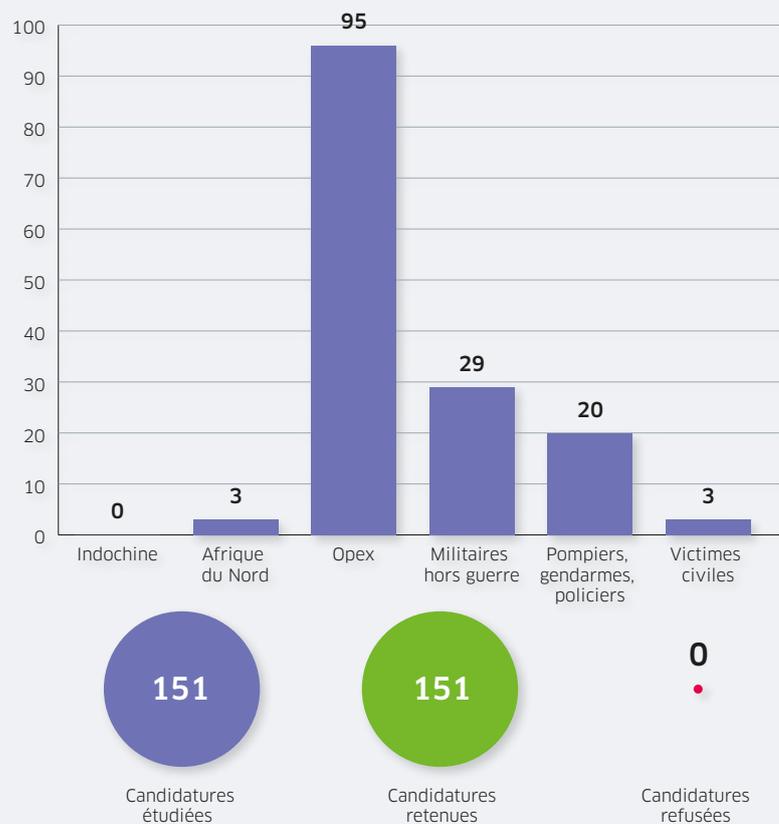
29 camarades nous ont rejoints suite à l'avis de la Commission des admissions qui s'est réunie le 17 novembre 2020 (voir les noms des nouveaux membres dans le Carnet).

Nous leurs souhaitons la bienvenue et espérons les rencontrer lors de la reprise des prochaines réunions régionales.

Au cours de l'année 2020, la commission d'admission, dont la fonction est d'instruire tous les dossiers de candidatures adressés à l'UBFT s'est réunie 4 fois et s'est prononcée favorablement pour 151 dossiers.

Depuis 4 ans, l'UBFT a accueilli 540 nouveaux membres.

Les candidatures 2020



Un Gueule Cassée sauve un pilote d'avion après son crash



Hervé Sasso, policier réserviste et Gueule Cassée.



« Ce que j'ai fait ce 2 septembre 2020, je l'ai fait instinctivement, naturellement, et je le referai de la même manière. »

C'ÉTAIT LE 2 SEPTEMBRE 2020, à l'aérodrome de Bagnières-de-Luchon, au sud de Toulouse. Hervé Sasso, retraité de la police nationale, réserviste en Aquitaine et membre des Gueules Cassées depuis 2010, assiste au crash d'un avion de tourisme, alors qu'il s'apprêtait à voler lui-même.

Le pilote accidenté, Nathan, âgé d'une vingtaine d'années, tractait un planeur, lorsque celui-ci l'a dépassé,

relevant ainsi la queue de l'avion, qui a ensuite décroché, avant de s'écraser une fois le câble lâché.

N'écoutant que son courage et avec énormément de sang-froid, Hervé s'est précipité pour couper le système d'allumage du moteur, évitant ainsi le risque d'embranchement, notamment en cas de fuite des réservoirs.

Il a ensuite pris soin du pilote, grièvement blessé et inconscient, parvenant

à contenir une hémorragie jusqu'à l'arrivée des secours. Puis les pompiers ont pris le relais et un hélicoptère du SAMU a transporté le blessé à l'hôpital de Toulouse.

Nathan se remet doucement de ses blessures et a entamé sa rééducation. Hervé s'est beaucoup rapproché de lui et de sa famille, son geste héroïque ayant créé un lien indéfectible entre eux.

Avis de recherche

Nous recherchons d'anciens « Bulletins de l'Union des Blessés de la Face », ancêtres de notre magazine actuel, dont voici la liste.

Si vous êtes en possession de l'un ou de plusieurs d'entre eux, nous vous serions reconnaissants de nous contacter par e-mail ou par téléphone : info@gueules-cassees.asso.fr ou 01 44 51 52 00.

Numéro	date	Nombre de pages
N° I	2 juillet 1921	4 pages
N° VI	Février 1923	12 pages
N° VIII	Septembre 1923	11 pages
N° XI bis	Juin 1925	14 pages
N° XII	Août 1925	16 pages
N° XIII	Mars 1926	16 pages

POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES, NOUS NE LAISSONS AUCUNE PLACE AU HASARD.

La Fondation FDJ œuvre pour l'éducation et l'insertion des plus fragiles, avec une dotation de 18 millions d'euros sur 5 ans. Elle accompagne plus d'une centaine de projets par an. Et ce n'est pas près de s'arrêter !

Projet « communiquons autrement ! »
Croix-Rouge française

Découvrez les projets soutenus
par notre Fondation sur groupefdj.com



Le 11 novembre 2020, à Lyon (69) Guillaume Vasson, membre de l'UBFT, décoré de la Médaille militaire par décret du 29 octobre 2020, s'est vu remettre sa décoration par le général Philippe Loiacono, gouverneur militaire de Lyon, en présence de sa famille.

NOS JOIES... MARIAGES

Mariage de Camarades

Olivier Krummenacker
A. 80792
avec Angélique Bongain
57405 Guntzwiller

Mariage d'enfants de Camarades

Olivier Luquet
FA. 70184
avec Ingrid Debremaeker
93700 Drancy

Ont fêté leurs Noces de Platine

Francis & Simone Gonsalves
A. 80169
25300 Pontarlier

Ont fêté leurs Noces de Palissandre

André & Jacqueline Dezavelle
A. 70315
55300 Chauvencourt

Jean-Claude & Colette Gautier
A. 44046
37210 Parçay-Meslay

Jean & Liliane Izuel
A. 42642

28200 Châteaudun

Antoine & Gisèle Modesto

A. 44844
20169 Bonifacio

Ont fêté leurs Noces de Diamant

Gilles & Jacqueline Blin

A. 43918
18000 Bourges

Guy & Jeanne Duplan

A. 44194
41240 Beauce-la-Romaine

François & Geneviève Jacq

A. 41285
29670 Taule

Jean-François & Michelle Mattei

A. 45303
20275 Ersa

Eugène & Jacqueline Pillais

A. 80537
22100 Dinan

Jacques & Danièle Remy

A. 45786
88000 Épinal

Guy & Nicole Vejux

A. 44040
39000 Lons-le-Saunier

Bernard & Thérèse Walcker

A. 45402
57970 Basse-Ham

Ont fêté leurs Noces d'Orchidée

Lucien & Thérèse Jouanno

A. 70182
56300 Pontivy

Jean & Colette Papadopoulos

A. 80855
41000 Blois

Michel & Denise Rault

A. 80804
61800 Tinchebray

Ont fêté leurs Noces d'Or

Jean & Anne-Marie Doornbos

A. 44692
45100 Orléans

Guy & Françoise Raymond

A. 80770
18100 Vierzon

Ont fêté leurs 100 ans

Germaine Blondy

VA. 43686
25440 Quingey

Nos félicitations ainsi que nos vœux de bonheur les accompagnent.

NOS ESPÉRANCES... NAISSANCES

Nous sommes heureux de vous faire part des naissances suivantes

Enfant de Camarades

Maxime Escouflaire

A. 46115
Naissance de Mathis
31400 Toulouse

Petits-enfants de Camarades

Michel Potriquet

A. 43907
Naissance de Tiago
33980 Audenge

Christiane Tanguy

VA. 40077
Naissance de Matthias
56000 Vannes

Arrière petit-enfant de Camarades

Michèle Vetzal

VA. 45699

Naissance de Martin
57280 Maizières-lès-Metz

*Nous adressons nos vœux de santé
aux heureuses mamans et aux bébés,
ainsi que nos félicitations aux parents,
grands-parents et arrière-grands-parents.*

NOTRE FIERTÉ... DÉCORATIONS

*A été élevé à la dignité de grand
officier de la Légion d'honneur*

Salih Gusic

A. 44715
92400 Courbevoie

*Ont été promus au grade de
commandeur de la Légion d'honneur*

Jean Bensa

A. 45093
06000 Nice

Wladislas Kuzbyt

A. 42170
85430 Aubigny-les-Clouzeaux

Robert Servoz

A. 43763
64600 Anglet

*Ont été promus au grade d'officier
de la Légion d'honneur*

Serge Fumaz

A. 45874
40300 Peyrehorade

François Gérard

A. 80793
55100 Verdun

André Rety

A. 41623
71850 Charnay-les-Macon

Georges Wilbert

A. 43106
67260 Keskastel

*Ont été nommés au grade de
chevalier de la Légion d'honneur*

Stéphane Bouiller

A. 45835
33160 Saint-Médard-en-Jalles

Michel Gibot

A. 45924
34250 Palavas-les-Flots

Charles Maniquant

A. 70212
47110 Sainte-Livrade-sur-Lot

Giovanni Mercourt

A. 45453
64250 Itxassou

Maryan Petitjean

A. 46200
64100 Bayonne

*Ont été nommés au grade
de chevalier dans l'Ordre national
du Mérite*

Eric Delbart

A. 46298
40440 Ondres

Pierre Hallegouet

A. 44270
56000 Vannes

Pierre Saïssac

A. 45396
81210 Rocquécourbe

Ont reçu la Médaille militaire

Franck Bonetti

A. 80487
90000 Belfort

Adrien Helmer

A. 43146
57450 Farebersviller

Philippe Picard

A. 45784
66380 Pia

Guillaume Vasson

A. 46409
69150 Décines

*A reçu la médaille de bronze
de la Jeunesse et des Sports et
de l'Engagement associatif*

Pierre Saïssac

A. 45396
81210 Rocquécourbe

*Nous sommes heureux de leur
renouveler nos très vives et très
sincères félicitations.*

NOS NOUVEAUX CAMARADES...

Ibrahima Bodian

A. 46632
77820 Le Chatelet-en-Brie

Sébastien Buscail

A. 46608
64100 Bayonne

Jean-Luc Cherrioux

A. 46615
67206 Mittelhausbergen

Laurent Compain

A. 46619
16200 Julienne

Jean-Denis Conzato

A. 46622
47270 Clermont-de-Soubiran

Mickaël Delmas

A. 46627
03800 Gannat

Maël Dubois

A. 46612
29550 Plomodiern

Rida Ez-Zayany

A. 46617
31000 Toulouse

Benoît Garnier

A. 46630
31560 Calmont

Josias Gustave

A. 46616
65800 Aureilhan

Claude Hochet

A. 46629
35380 Plélan-le-Grand

Stéphane Kehuehitu

A. 46626
19100 Brive-la-Gaillarde

Mariem Khnessi

A. 46621
13007 Marseille

Vincent Lapeyre

A. 46634
45110 Châteauneuf-sur-Loire

Eric Lefebvre

A. 46609
89380 Appoigny

Jean Lefebvre

A. 46610
64700 Hendaye

Patrice Louaty

A. 46625
31170 Tournefeuille

Thomas Marrec

A. 46614
29140 Melgven

Hendryk Meynieu

A. 46633
09130 Artigat

Mathieu Meysen

A. 46618
65380 Ossun

Olivier Menu

A. 46620
33480 Lustrac-Médoc

Umut Ozcaylay

A. 46611
95240 Cormeilles-en-Parisis

Philippe Paux

A. 46635
11000 Carcassonne

Venceslas Ringard

A. 46631
86470 Benassay



Arlette Giron

Toutes nos condoléances à Gilbert Giron, porte-drapeau UBFT de la Meuse, qui a perdu son épouse Arlette le 4 novembre 2020.

Victor Roos

A. 46628
67116 Reichstett

François-Xavier Sanchez

A. 46613
40230 Benesse-Maremne

Antonia Serrure

A. 46624
54700 Norroy Les-Pont-à-Mousson

Bastien Vacquier

A. 46623
34260 La Tour-sur-Orb

NOS PEINES...

DÉCÈS

*Nous avons à déplorer
le décès de nos Camarades*

René Aeschbacher

A. 44938
25170 Jallerange

Renzo Antonetti

A. 45705
88000 Chantraine

Thierry Bascio

A. 80798
13260 Cassis

Hamouda Benkhedim

A. 40858
12000 Tebessa – Algérie

Jean-Marie Blaise

A. 42704
38500 Voiron

Joseph Coulonges

A. 43091
31210 Montrejeau

Evelyne Dessevre

A. 42011
31400 Toulouse

Christian Dupuy

A. 44325
02700 Tergnier

Jean-Pierre Fouillon

MH. 20026
83160 La Valette-du-Var

Marcelle Gilet

A. 44925
70000 Vaivre-et-Montoille

Michel Hornez

A. 80554
64000 Pau

Jurgen Janak

A. 43924
72501 Gammertingen – Allemagne

Gaston Juret

A. 45435
83160 La Valette-du-Var

Etienne Lambert

A. 45009
83160 La Valette-du-Var



Jean-Pierre Fouillon

Toutes nos condoléances à la famille de Jean-Pierre Fouillon, qui s'est éteint le 6 janvier 2021 à l'âge de 92 ans. Il résidait depuis de nombreuses années à la Valette-du-Var, dans notre domaine puis dans notre EHPAD.

Jean Lequertier

A. 40937
83160 La Valette-du-Var

René Levert

A. 45293
60300 Chamant

Simon Martinelli

A. 45891
20600 Bastia

Jean-François Marzin

A. 80731
22560 Pleumeur-Bodou

Thomas Masciave

A. 45620
83160 La Valette-du-Var

Félix Mattei

A. 80718
20200 Bastia

Fernand Ney

A. 43519
83160 La Valette-du-Var

Jean-Claude Perrier

A. 44878
77840 Crouy-sur-Ourcq

Robert Perrier

A. 44937
64100 Bayonne

Georges Perrot

A. 44515
20243 Prunelli-di-Fiumorbo

André Petit

A. 43826
24560 Issijéac

Jean Prunaretty

A. 42911
92600 Asnières-sur-Seine

René Rondot

A. 42254
21000 Dijon

Philippe Rutler

A. 44111
44500 La Baule

Yvonne Salagnac

A. 42563
34290 Montblanc

Jean-Pierre Sorensen

A. 45174
13090 Aix-en-Provence

Robert Spanier

A. 70287
14000 Caen

Joseph Spreder

A. 80180
57340 Eincheville

Jean-Bruno Zina-Raggoua

A. 46476
88500 Mirecourt



© DR

Etienne Lambert

Toutes nos condoléances à la famille du colonel Etienne Lambert qui résidait dans notre domaine à La Valette-du-Var puis dans notre EHPAD où il s'est éteint le 20 novembre 2020 à l'âge de 103 ans. Notre camarade était commandeur dans l'Ordre national de la Légion d'honneur et officier dans l'Ordre national du Mérite.

Nous avons appris le décès de Mesdames

Jacqueline Atlani

VA. 44129
83500 La Seyne-sur-Mer

Yvonne Berthias

VA. 39744
01000 Bourg-en-Bresse

Geneviève Camillerapp

VA. 44518
76130 Mont-Saint-Aignan

Micheline Cornet

VA. 43139
80650 Vignacourt

Simone Dauteuille

VA. 43002
02880 Crouy

Charlotte Delacour

VA. 44880
25150 Vermondans

Isabelle Dreze

VA. 42528
37230 Fondettes

Odile Ducasse

VA. 43818
33000 Bordeaux

Simonne Ferry

VA. 80455
93460 Gournay-sur-Marne

Renée Fourny

VA. 42657
93360 Neuilly-Plaisance

Madeleine Fressy

VA. 42719
64000 Pau

Louise Koch

VA. 42892
67100 Strasbourg

Christiane Leis

VA. 40429
67000 Strasbourg

Suzanne Marie

VA. 41725
83160 La Valette-du-Var

Micheline Misseri

VA. 42630
78120 Rambouillet

Odette Montreau

VA. 40170
83160 La Valette-du-Var

Dehbia Ould Ami

VA. 40879
15200 Ain El Hammam – Algérie

Gertrude Pechine

VA. 44784
25000 Besançon

Louise Priquet

VA. 39657
01480 Frans

Renée Vuitenez

VA. 43688
25300 Doubs

Janine Wain

VA. 41387
95120 Ermont

Marie-Louise Walter

VA. 43220
57950 Montigny-lès-Metz

Ont perdu leur conjoint

Jean-Marie Blaise

A. 42704
38500 Voiron

Bernard de Bersacques

A. 42096
86290 Liglet

Gilbert Giron

A. 44622
55300 Dompcevrin

Gérard Montagne

A. 80865
63500 Issoire

Margot Schneider

A. 43978
67100 Strasbourg

Décès dans les familles

Odette Ceyrat

FA. 10330
décédée
94120 Fontenay-sous-Bois

Pierre Couturier

FA. 8404
décédé
41300 Salbris

À chacune des familles éprouvées, l'Union renouvelle ses condoléances et sa sympathie profondément attristée.



© UBFT

Odette Montreau

s'est éteinte le 27 octobre 2020 à l'âge de 89 ans. Elle était la veuve de notre camarade Michel décédé en 1993. Elle résidait depuis de nombreuses années à la Valette-du-Var, dans notre domaine puis dans notre EHPAD. Nous adressons toutes nos condoléances à sa famille.

Merci de faire parvenir, en priorité à votre délégué ou à défaut au siège, tout changement dans votre situation familiale (mariage, naissance, décès, etc.) ou dans vos coordonnées (adresse, téléphone ou mail).



Fernand Ney

Notre camarade Fernand Ney, délégué honoraire d'Alsace, nous a quittés le 26 octobre dernier à l'âge de 92 ans.

Fernand est né le 31 août 1928 à Sarrebourg (57). Il a 20 ans lorsqu'il est appelé sous les drapeaux. Il est affecté après ses classes au 31^e régiment de dragons. En 1952, Fernand signe un second engagement dans ce même régiment pour servir en Indochine.

Nommé maréchal des logis-chef, avec ses belles qualités professionnelles, il est promu chef de char. Dans la cuvette de Diên Biên Phu, le commandant Bigeard lui demandera un jour, selon ses termes, d'envoyer «*des pruneaux vers l'ennemi avec ta baraque à frites*».

Blessé une première fois en mars 1954 par des éclats de mortier à 1,5 km à l'est du Point de la colline «Beatrice», notre camarade le sera une seconde fois, à la face, un mois plus tard, au cours de nouveaux combats.

Prisonnier du viêt minh, le 8 mai 1954, Fernand s'évade une semaine plus tard avec celui qui deviendra par la suite son beau-frère alsacien, François Willer. La preuve est faite à cette occasion que l'entente est tout à fait possible entre Alsaciens et Lorrains.

Compte tenu de la gravité de ses blessures, il est évacué sanitaire et embarque à Hai Phung pour être hospitalisé à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce.

Après un nouvel engagement et plusieurs affectations, 6^e régiment de dragons pour un départ vers le Maroc, 3^e régiment de hussards puis au 3^e régiment de Spahis en Algérie, Fernand quitte l'armée en 1966 avec le grade d'adjudant.

Fernand, qui a adhéré à l'UBFT en 1989, a assuré les fonctions de délégué régional d'Alsace de 1994 à 2008. Notre camarade a perdu son épouse en 2005 après une longue maladie. Depuis plusieurs années, il avait choisi de résider au domaine des Gueules Cassées à La Valette-du-Var, puis en notre EHPAD où il s'est éteint. Notre camarade était commandeur dans l'Ordre national de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire, de la croix de guerre TOE et de la croix du Combattant volontaire. Nous présentons à sa famille nos plus sincères condoléances.

René Rondot

Notre camarade René Rondot, délégué honoraire de Bourgogne, nous a quittés le 25 novembre dernier à l'âge de 96 ans. René est né le 9 janvier 1924 à Foncegrive (21). Engagé volontaire en novembre 1944, il est affecté au 6^e régiment d'infanterie coloniale. Il combat en France jusqu'en avril 1945, puis en Allemagne jusqu'au 8 mai 1945. À partir de cette date il fait partie des troupes d'occupation et reste en Allemagne jusqu'en octobre de la même année, date de son départ pour l'Indochine.

Après environ trois semaines de voyage à bord du paquebot *Le Pasteur*,



notre camarade débarque le 17 novembre 1945 au Cap Saint-Jacques en Cochinchine.

Le 5 décembre de la même année, alors qu'il se trouve en opération, il est blessé à l'œil droit lors du combat de Binh Thuy et obtient une citation pour sa conduite exemplaire lors de ce combat. Il sera dirigé sur l'hôpital de Saïgon afin d'y être soigné.

À son retour en France, il est réformé pour sa mutilation à l'œil et commence une nouvelle carrière dans l'administration où il restera jusqu'à sa retraite.

En 1948 René épouse Denise qui lui donnera trois enfants. Ils fêteront

leurs noces de diamant en 2008, une année avant le décès brutal de Denise. Après cette grande peine, notre camarade en aura une seconde, en perdant l'un de ses fils, Christian, en 2014.

René, qui a adhéré à l'UBFT en 1977, a assuré les fonctions de délégué régional de Bourgogne de 1982 à 1998. Notre camarade était titulaire de la Médaille militaire, de la croix de guerre 1939-1945 et de la croix du Combattant volontaire «Guerre 1939-1945» et «Indochine».

Nous présentons nos plus sincères condoléances à ses enfants ainsi qu'à toute sa famille.



Jean Lequertier

Notre camarade Jean Lequertier, délégué honoraire d'Auvergne, nous a quittés le 23 novembre dernier à l'âge de 94 ans.

Jean est né le 31 décembre 1926 à Paris. Engagé volontaire le 27 février 1946, il est affecté au 1^{er} régiment de chasseurs parachutistes (RCP).

Commence alors, pour notre camarade, une carrière militaire qui le conduira au 1^{er}, 18^e et 9^e RCP.

De la France à l'Indochine, de la France à l'Algérie : plus de six années hors de la métropole, et six citations : trois en Indochine et trois en Algérie. Sa blessure au visage date d'avril 1953. Il est atteint par un éclat d'obus lors de combats au Nord-Vietnam où il obtient sa troisième citation.

« Gradé courageux et consciencieux qui s'est particulièrement distingué le

1^{er} avril 1953 au cours de l'accrochage dans la région de Song-Con (Nord-Vietnam). Faisant preuve des plus belles qualités de sang-froid n'a pas hésité à traverser un terrain battu par des armes automatiques rebelles et à se porter au secours des blessés graves. Au cours d'une de ses missions, a été grièvement blessé. »

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre des TOE avec étoile d'argent.

Après avoir quitté le service actif avec le grade d'adjudant-chef, notre camarade poursuivra de 1972 à 1980 une activité dans les réserves au Centre d'instruction des préparations militaires Terre, activité récompensée par huit témoignages de satisfaction.

Jean épouse en 1950 Jeannine qui lui donnera trois enfants. Le couple aura

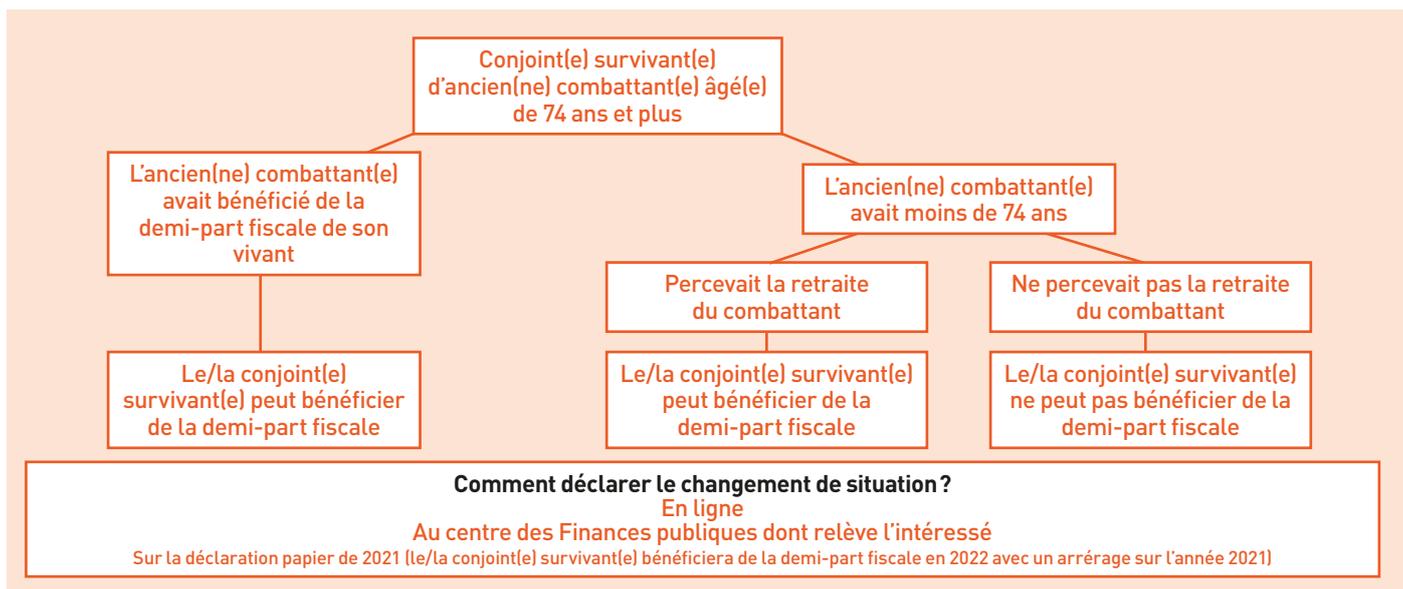
la douleur de perdre en 2018 l'un de ses enfants, Alex.

Jean était installé avec son épouse depuis l'été dernier dans notre EHPAD à La Valette-du-Var et profitait d'un repos bien mérité sous le soleil varois. Notre camarade, qui a adhéré à l'UBFT en 1953, a assuré les fonctions de délégué régional d'Auvergne de 1985 à 1995.

Jean était officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, titulaire de la Médaille militaire, chevalier dans l'Ordre national du Mérite, titulaire de la croix de guerre TOE, de la Valeur militaire et de la croix du Combattant volontaire « Indochine ».

Nous présentons nos plus sincères condoléances à son épouse, ses enfants ainsi qu'à toute sa famille.

Les conjoint(e)s d'ancien(ne)s combattant(e)s concerné(e)s par le bénéfice de la demi-part fiscale à compter du 1^{er} janvier 2021



Sources : Ministère des Armées, ONACVG, GDONACVG/DRR/MG/13 juillet 2020

La demi-part fiscale accordée aux conjoint(e)s des ancien(ne)s combattant(e)s ayant bénéficié de la retraite du combattant (RC)

L'article 158 de la loi de finances pour 2020 a modifié l'article 195 du Code général des impôts en ce qui concerne le bénéfice de la demi-part fiscale aux veuves.

Article 158 ldf 2020

I. - Le **f** du **1** de l'article 195 du Code général des impôts est complété par les mots : « ainsi que des personnes âgées de moins de 74 ans ayant bénéficié de la retraite du combattant. »

II. - Le **I** entre en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Par mesure de simplification, le terme de veuve d'un ancien combattant sera utilisé dans ce texte même si le dispositif est évidemment ouvert au veuf d'une ancienne combattante. Par ailleurs, cette mesure ne s'applique pas aux personnes pacées.

Une demi-part fiscale est actuellement accordée à la veuve d'un ancien combattant dès 74 ans, à la condition que son époux, titulaire de la carte du

combattant en ait bénéficié de son vivant.

L'article 158 introduit une nouvelle condition d'obtention pour la veuve (annexe 2). À partir du 1^{er} janvier 2021, elle pourra prétendre à cet avantage, dès 74 ans, si son défunt époux avait bénéficié de la retraite du combattant. Vous trouverez ci-dessous la version modifiée du **f** de l'article 195 du Code général des impôts et la version qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

1. Par dérogation aux dispositions qui précèdent, le revenu imposable des contribuables célibataires, divorcés ou veufs n'ayant pas d'enfant à leur charge, exclusive, principale ou réputée également partagée entre les parents, est divisé par 1,5 lorsque ces contribuables :

f. Sont âgés de plus de 74 ans et titulaires de la carte du combattant ou d'une pension servie en vertu des dispositions du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ; cette disposition est également applicable aux veuves, âgées de plus de 74 ans, des personnes mentionnées ci-dessus « ainsi que des personnes âgées de moins de 74 ans ayant bénéficié de la retraite du combattant ».

En tant qu'éditeur de brevet de retraite du combattant, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre de votre département pourra vous apporter toutes les informations utiles.

Ref : DGONACG/DRR/RC/MG/
12 OCTOBRE 2020

TÉLÉASSISTANCE VIVRE CHEZ SOI EN TOUTE SÉCURITÉ



Certains d'entre vous sont isolés ou craignent de ne pas être secourus en cas de problème (chute ou malaise). La **téléassistance** est un moyen fiable et rapide de gérer toute demande d'assistance. Seule ou en famille, la téléassistance permet à la personne de retrouver son autonomie, de **vivre à domicile en sécurité** et de **rassurer ses proches**. Grâce à un émetteur fixé à un bracelet (ou à un pendentif), vous êtes en **relation permanente avec une centrale d'écoute, 24h/24, 7j/7** qui apportera, en cas d'appel, une solution dans les plus brefs délais, en prévenant les proches (voisin, famille, ami, etc.) ou les secours adaptés.

**L'Union prend totalement en charge les frais
d'installation et l'abonnement mensuel**



Questionnaire à remettre à votre délégué (adresse en fin de magazine)

Je suis intéressé(e) par la téléassistance

Oui

Non

Je bénéficie déjà de la téléassistance

Oui

Non

Cela me coûte _____ euros par mois.

Joindre les photocopies du contrat et des factures de l'année écoulée.

Nom et Prénom : _____

Membre / Veuve N° : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

LES GUEULES CASSÉES SUR LA TOILE

Les sites internet

www.gueules-cassees.asso.fr

www.domainedesgueulescassees.fr

*Retrouvez votre magazine
à l'adresse suivante :*

[www.gueules-cassees.asso.fr/
le-magazine-_r_125.html](http://www.gueules-cassees.asso.fr/le-magazine-_r_125.html)



Facebook

@gueulescassees

[www.facebook.com/
gueulescassees](http://www.facebook.com/gueulescassees)

[www.facebook.com/
fondationdesgueulescassees](http://www.facebook.com/fondationdesgueulescassees)



Twitter

@LesGCasseesUBFT

[https://twitter.com/
LesGCasseesUBFT](https://twitter.com/LesGCasseesUBFT)



Instagram

@les_gueules_cassees_ubft

[https://www.instagram.com/
les_gueules_cassees_ubft/](https://www.instagram.com/les_gueules_cassees_ubft/)

Une trentaine de vidéos présentant les actions de l'Association, de la Fondation et de l'EHPAD sont visibles sur le site internet mais également sur :



YouTube

[www.youtube.com/channel/
UCI2EJHKhaTqXPI1SfFBPaQ](http://www.youtube.com/channel/UCI2EJHKhaTqXPI1SfFBPaQ)

vimeo

[https://vimeo.com/
ubftgueulescassees](https://vimeo.com/ubftgueulescassees)

Aides accordées par l'Union à ses membres

Rappelons que ces aides ne sont pas automatiques. Elles sont soumises à conditions de ressources. Nous devons secourir en priorité « les plus faibles et les plus démunis » (colonel Picot).

1. Dotation au mariage*

Une dotation au mariage peut être accordée aux membres de l'Union qui se marient ou se remarient. Joindre à la demande un acte de mariage ou la photocopie du livret de famille.

2. Allocation de naissance*

Il peut être accordé une allocation forfaitaire à la naissance des enfants. Joindre à la demande un acte de naissance ou la photocopie du livret de famille.

3. Participation aux frais d'obsèques*

Une allocation peut être accordée :

- lors d'un décès survenant dans un couple Gueules Cassées : une allocation peut être versée au conjoint survivant sur présentation d'un acte de décès ;
- lors du décès du dernier vivant dans un couple Gueules Cassées : l'allocation peut être versée à l'héritier qui se « porte fort » pour les cohéritiers (attestation à remplir) et sur présentation d'un acte de décès et de la facture des pompes funèbres.

4. Études, apprentissage

Il peut être accordé une allocation aux membres et aux veuves de membres, en cas d'études poursuivies par leurs enfants ou de mise en apprentissage. Le Bureau décide en considération du cas d'espèce qui lui est présenté. La demande ne peut être prise en compte passé le 10 décembre de l'année scolaire en cours.

5. Aides diverses

En dehors des cas qui précèdent, des aides peuvent être accordées dont le montant et les conditions d'attribution sont fixés dans chaque cas d'espèce.

6. Téléassistance

L'UBFT propose à ses membres retraités la prise en charge des frais de téléassistance :

- soit dans le cadre du partenariat conclu avec Bluelinea,
- soit avec un autre opérateur de votre choix.

Rapprochez-vous de votre délégué pour établir la demande.

7. Assistance juridique

Une assistance juridique peut être assurée aux membres de l'Union dans le cadre du droit à réparation. Il faut, préalablement à tout engagement, se rapprocher du siège pour présenter la demande.

La commission d'accompagnement juridique des membres se prononcera ensuite sur le bien-fondé de la procédure à engager avant une éventuelle prise en charge des frais.

8. Chambres au siège

Des chambres peuvent être mises à la disposition des membres de passage à Paris.

En raison de leur nombre limité, il est recommandé d'adresser les demandes de réservation au siège au moins quinze jours à l'avance.

9. Maison de séjour, repos, convalescence, événementiel

Domaine des Gueules Cassées

151, avenue André Dupuy
83160 La Valette-du-Var
Téléphone : 04 94 61 93 00
Télécopie : 04 94 61 93 19
e-mail :
coudon@gueules-cassees.asso.fr
www.domainedesgueulescassees.fr

Rapprochez-vous de votre délégué pour toutes les questions concernant les aides pouvant être accordées par l'UBFT et la constitution des différents dossiers de « demande individuelle de soutien ».

* La demande doit être effectuée dans un délai maximum de douze mois.

Demande individuelle de soutien à retourner à votre délégué

(Il est impératif que vous soyez à jour de vos cotisations pour que cette demande soit traitée.)

I. État civil

Nom, prénom : N° de membre :

Adresse et téléphone :

Nombre d'enfants à charge et âge :

II. Motif de la demande

.....
.....
.....
.....

III. Renseignements à fournir

A. Montant total et annuel des ressources		B. Propriétaire de		
Montant total des salaires		Résidence principale	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Montant total des retraites		Résidence secondaire	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus de valeurs mobilières		Patrimoine locatif	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Revenus locatifs		C. Montant total et annuel des indemnités et aides		
Pension militaire d'invalidité		Indemnités réserviste (militaire, policier)		
Retraite du combattant		Indemnités pompier volontaire		
Pension civile d'invalidité		Aides associatives (autres que UBFT)		
Prestations Caisse allocations familiales		Aides institutionnelles (ONACVIG, etc.)		
Aide ou allocation logement		Autres aides sociales		
Allocation personnalisée d'autonomie		Autres		
TOTAL ANNUEL		TOTAL ANNUEL		

IV. Pièces à joindre justifiant la demande

Il est demandé au membre sollicitant un soutien de l'Union des Blessés de la Face et de la Tête de contacter impérativement son délégué afin d'obtenir la liste précise des documents à fournir.

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis

Signature du demandeur

V. Avis du délégué

.....
.....
.....
.....
.....

Nom et signature du délégué

TABLEAU DES PENSIONS ET ALLOCATIONS DES VICTIMES DE LA GUERRE

en euros, et avec le nombre de points correspondant à chacune d'elles

POURCENTAGES D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS				NOMBRE TOTAL DE POINTS	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
	Pension principale	Allocations des Grands Invalides		Allocation du statut		au 01/01/2019 point à 14,57 €	Au 01/01/2020 point à 14,68 €
		N°1,2,3,4,5,5bis	N° 6				
10%	48				48	58,28	58,72
15%	72				72	87,42	88,08
20%	96				96	116,56	117,44
25%	120				120	145,70	146,80
30%	144				144	174,84	176,16
35%	168				168	203,98	205,52
40%	192				192	233,12	234,88
45%	216				216	262,26	264,24
50%	240				240	291,40	293,60
55%	264				264	320,54	322,96
60%	288				288	349,68	352,32
65%	312				312	378,82	381,68
70%	336				336	407,96	411,04
75%	360				360	437,10	440,40
80%	384				384	466,24	469,76
85% Sans statut	361	128			489	593,73	598,21
85% Avec statut	361	64		200	625	758,85	764,58
90% Sans statut	368	154			522	633,80	638,58
90% Avec statut	368	77		300	745	904,55	911,38
95% Sans statut	370	204			574	696,93	702,19
95% Avec statut	370	102		400	872	1058,75	1066,75
100% Sans statut	372	256			628	762,50	768,25
100% Avec statut	372	128		500	1000	1214,17	1223,33
100% + 1°	388	540		211	1139	1382,94	1393,38
100% + 2°	404	543		233	1180	1432,72	1443,53
100% + 3°	420	546		255	1221	1482,50	1493,69
100% + 4°	436	549		277	1262	1532,28	1543,85
100% + 5°	452	552		299	1303	1582,06	1594,00
100% + 6°	468	555		321	1344	1631,84	1644,16
100% + 7°	484	558		343	1385	1681,62	1694,32
100% + 8°	500	561		365	1426	1731,40	1744,47
100% + 9°	516	564		387	1467	1781,18	1794,63
100% + 10°	532	567		409	1508	1830,96	1844,79
et par degré (art. 16) en plus	16	3		22	41	49,78	50,16
100% art. 18	465	1373		351	2189	2657,81	2677,88
		1464				2768,30	2789,20
100% + 1°	485	1373	50	381	2289	2779,23	2800,21
		1464			2380	2889,72	2911,53
100% + 2°	505	1373	100	391	2369	2876,36	2898,08
		1464			2460	2986,85	3009,40
100% + 3°	525	1373	150	401	2449	2973,49	2995,94
		1464			2540	3083,98	3107,27
100% + 4°	545	1373	200	411	2529	3070,63	3093,81
		1464			2620	3181,12	3205,13
100% + 5°	565	1373	250	421	2609	3167,76	3191,68
		1464			2700	3278,25	3303,00
100% + 6°	585	1373	300	431	2689	3264,89	3289,54
		1464			2780	3375,38	3400,87
100% + 7°	605	1373	350	441	2769	3362,03	3387,41
		1464			2860	3472,52	3498,73
100% + 8°	625	1373	400	451	2849	3459,16	3485,28
		1464			2940	3569,65	3596,60
100% + 9°	645	1373	450	461	2929	3556,29	3583,14
		1464			3020	3666,78	3694,47
100% + 10°	665	1373	500	471	3009	3653,43	3681,01
		1464			3100	3763,92	3792,33
et par degré (art. 16) en plus	20		50	10	80	97,13	97,87
100% + double art. 18	1032	1464	1250	601,2	4327,2	5253,94	5293,61
+ Art. 16 et 9° 100% + double art. 18	1064	1464	1250	601,2	4379,2	5317,08	5357,22
+ Art. 16 et 10° et par degré (art.16) en plus	32		50	10	92	111,70	112,55

Le chiffre le plus élevé concerne les aveugles, les paraplégiques et les amputés des deux membres.

N.B. – Dans la colonne Total n'est pas compris le montant de l'allocation n° 8 de 676 points pour les aveugles, les amputés des deux mains ou des deux cuisses, et impotents totaux des deux membres bénéficiaires du statut, et fixée à 800 points pour ceux d'entre eux qui ne bénéficient pas du statut.

Cette allocation est pour les autres impotents doubles ou amputés doubles, fixée à 476 points (avec le statut) et à 600 points (sans le statut).

Les données indiquées dans cette double page concernent uniquement les ressortissants du Code des pensions militaires d'invalidité et victimes de guerre.

ALLOCATIONS AUX GRANDS MUTILÉS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE L'ALLOCATION	
		au 01/01/2019	au 01/01/2020
Amputés :			
Désarticulation tibio-tarsienne	80,3	97,50	98,23
Amput. de la jambe avec ankyl.	235,2	285,57	287,73
Au-dessus du genou sans ankyl.	150,2	182,37	183,74
Désarticulation du genou.....	405,2	491,98	495,69
Amputation de la cuisse.....	556,5	675,68	680,79
Amputation sous-trochantér.....	641,1	778,40	784,28
Désarticulation de la hanche.....	801,6	973,28	980,62
Désarticulation du poignet.....	160,5	194,87	196,35
Amput. de l'avant-bras avec ankyl.	315,4	382,95	385,84
Amput. de l'avant-bras sans ankyl.	230,4	279,74	281,86
Désarticulation du coude.....	405,2	491,98	495,69
Amputation du bras.....	556,5	675,68	680,79
Amputation sous-tubérositaire....	641,1	778,40	784,28
Désarticulation de l'épaule.....	801,6	973,28	980,62
Blessés crâniens (suivant la fréquence des crises) :			
1 ^{re} catégorie.....	200,6	243,56	245,40
2 ^e catégorie.....	400,8	486,64	490,31
3 ^e catégorie.....	601,2	729,96	735,47
4 ^e catégorie.....	801,6	973,28	980,62
Aveugles.....	982	1192,31	1201,31

MAJORATION ENFANT INFIRME ET POUR ENFANT D'INVALIDE

Au-dessus de 85% ou de veuve, ayant cessé d'ouvrir droit aux prestations familiales

DEGRÉ D'INVALIDITÉ	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA MAJORATION	
		au 01/01/2019	au 01/01/2020
85%.....	65	78,92	79,52
90%.....	77	93,49	94,20
95%.....	85	103,20	103,98
100% et veuves de guerre.....	92	111,70	112,55
Enfant infirme : veuve ou orphelin..	333	404,32	407,37

RETRAITE DU COMBATTANT

CONDITIONS D'OBTENTION Être titulaire de la carte du combattant	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT ANNUEL (versé en deux fois)	
		au 01/01/2019	au 01/01/2020
À partir de 65 ans révolus	52	757,64	763,36
À partir de 60 ans*			

* Se renseigner sur les conditions d'anticipation auprès de l'ONACVG de votre département

PENSIONNÉS POUR TUBERCULOSE

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2019	au 01/01/2020
Indemnité de soins	916	1112,18	1120,57
Indemnité de ménage	458	556,09	560,29
Indemnité de reclassement	687	834,13	840,43
Indemnité de ménage	275	333,90	336,42

ALLOCATION AUX IMPLAÇABLES

C'est une allocation différentielle qui vient s'ajouter au montant de la pension en principal et à ses suppléments, pour former un total mensuel qui ne peut être supérieur à :

	au 01/01/2019	au 01/01/2020
1 500 points (à 60 ans).....	1821,25	1835,00
1 200 points (à 65 ans).....	1457,00	1468,00

NOTE IMPORTANTE - Nous rappelons que pour une pension donnée, correspondant à un pourcentage fixe, le nombre de points porté sur le tableau reste invariable. Si le coût de la vie augmente, c'est la valeur du point qui suit l'augmentation ; mais le nombre de points reste toujours le même.

PENSION DES CONJOINTS SURVIVANTS

DÉSIGNATION	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION			
		au 01/01/2019	au 01/01/2020		
Taux simple (1) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de moins de 40 ans.	348	422,53	425,72		
Taux normal (2) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 40 ans.	515	625,30	630,02		
Taux exceptionnel (3) Conjoints survivants non remariés ou remariés et redevenus veuves ou veufs, âgés de plus de 50 ans ou infirmes.	682	828,06	834,31		
Majoration spéciale (4) pour conjoints survivants d'invalidité bénéficiant de l'article L 133-1 et de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b et en fonction de la durée du mariage et des soins donnés	n° 5bis/a	Au moins 5 ans	105	127,49	128,45
		Au moins 7 ans	230	279,26	281,37
		Au moins 10 ans	410	497,81	501,57
		Au moins 15 ans	460		562,73
		Au moins 20 ans	510		623,90
	n° 5bis/b	Au moins 25 ans	560		685,07
		Au moins 5 ans	150	182,13	183,50
		Au moins 7 ans	300	364,25	367,00
		Au moins 10 ans	500	607,08	611,67
		Au moins 15 ans	550		672,83
Au moins 20 ans	600		734,00		
Au moins 25 ans	650		795,17		

Les conjoints survivants remariés après le 2 octobre 1941, redevenu(e)s veuves ou veufs recouvrent leur droit à pension.

La pension au taux simple (1) est accordée au conjoint survivant quand le décès est étranger aux infirmités ouvrant droit à pension et quand le pourcentage de pension était au moins égal à 60% et inférieur à 85%.

La pension au taux normal (2) est accordée au conjoint survivant du pensionné à 85% et plus, ou quand le décès est en rapport direct avec les infirmités ouvrant droit à pension, quel que soit le taux de pension (fournir certificat médical).

Dans les deux cas le mariage doit avoir duré au moins deux ans.

La pension au taux exceptionnel (3). Le taux normal et le taux simple passent uniformément au taux exceptionnel à 50 ans pour les conjoints survivants non remariés (ou avant 50 ans pour les conjoints survivants infirmes) sous réserve de remplir les conditions de fortune exigées.

Une majoration spéciale (4) est attribuée, pour les soins donnés par eux à leur conjoint décédé, aux conjoints survivants des grands invalides relevant de l'article L 133-1 du code des PMIVG et bénéficiaires de l'allocation spéciale n° 5bis/a ou n° 5bis/b, lorsqu'ils sont titulaires d'une pension, et qu'ils justifient d'une durée de mariage et de soins donnés d'une manière constante pendant au moins 5 ans, 7 ans, 10 ans, 15 ans, 20 ans ou 25 ans (et postérieurement au bénéfice de l'article L 133-1).

MAJORATION DES PENSIONS DES CONJOINTS SURVIVANTS AYANT DES ENFANTS À CHARGE

Selon les conditions des articles L 141-23 et D 141-10 du Code des pensions militaires d'invalidité

NOMBRE D'ENFANTS	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	TAUX SPÉCIAL NORMAL ET DE RÉVERSION MENSUEL	
		au 01/01/2019	au 01/01/2020
Un enfant.....	120	145,70	146,80
Deux enfants.....	240	291,40	293,60
Par enfant à partir du troisième.....	160	194,27	195,73

PENSIONS D'ASCENDANTS

	NOMBRE DE POINTS ANNUEL	MONTANT MENSUEL DE LA PENSION	
		au 01/01/2019	au 01/01/2020
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) non remariés.....	243	295,04	297,27
Ascendants (père, mère, grand-père ou grand-mère) remariés.....	122	148,13	149,25
Majoration pour chaque enfant mort pour la France en plus du premier.....	45	54,64	55,05

Conseil d'administration

BUREAU

Patrick Remm
Président

Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite
Chevalier des Palmes académiques
Chevalier des Arts et des Lettres

Paul Dodane
Vice-président

Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Bernard Allorent
Trésorier

José Baraton
Trésorier adjoint

Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Médaille de la Défense nationale

Georges Morin
Secrétaire du Conseil

Commandeur de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

MEMBRES

Hubert Chauchart du Mottay

Président honoraire
Commandeur de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

Michel Clicque

Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Charles Dauphin

Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Valeur militaire

Pierre Dautrey

Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite
Croix de guerre
Valeur militaire

Bertrand de Lapresle

Grand officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Guy Delplace

Médaille militaire
Croix de guerre

Henri Denys de Bonnaventure

Président honoraire
Chevalier de la Légion d'honneur
Médaille militaire

Jean Déprez

Médaille militaire
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Michel Eychenne

Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Lucien Flamant

Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Jean-Daniel Marquis

Médaille de la Défense nationale

Pierre Merglen

Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite
Valeur militaire

Pierre Tricot

Chevalier de la Légion d'honneur

Direction générale

Olivier Roussel

Directeur général
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

Anne Doutremépuich

Assistante de direction
chargée de communication

Nabila Falek

Chef des services comptable
et financier

Olivier Denhaene

Directeur adjoint
chargé des affaires juridiques

Alain Bouhier

Directeur adjoint
chargé de la vie associative

Isabelle Chopin

Directrice adjointe
Domaine des Gueules Cassées

LES FONDATEURS

Colonel Yves Picot † (1862-1938)
Président

Bienaimé Jourdain † (1890-1948)
Secrétaire général

Albert Jugon † (1890-1959)
Secrétaire général

LES VICE-PRÉSIDENTS D'HONNEUR

Madame H.-A. Strong †
Chevalier de la Légion d'honneur

Madame Cathelin †

Colonel Corrin Strong †
Combattant volontaire dans
l'armée française 1914-1918

PRÉSIDENT HONORAIRE

Jean Salvan
Grand officier de la Légion d'honneur
Grand-Croix de l'Ordre national du Mérite

ADMINISTRATEURS HONORAIRES

André Matzneff
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Jean Roquet Montegon
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

William Dumont
Officier de la Légion d'honneur
Médaille militaire
Officier de l'Ordre national du Mérite

ALSACE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL PORTE-DRAPEAU

Georges Wilbert 🇫🇷 🇫🇷
67, 68
13, rue du Lavoir
67260 Keskastel
Tél. : 03 88 00 21 62
georges.anne.wilbert@gmail.com

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Pascal Stein 🇫🇷 🇫🇷
68
8, rue du Général-de-Gaulle
67310 Wasselonne
Tél. : 06 23 44 24 28
storik@orange.fr

PORTE-DRAPEAU

Pierre-André Knidel
9, rue Louis-Pasteur
67400 Illkirch-Graffenstaden
Tél. : 06 95 37 59 15

AQUITAINE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Potriquet 🇫🇷
24, 33, 47
5, rue André-Gide
33980 Audenge
Tél. : 05 56 82 54 87
Tél. : 06 14 43 06 19
michel.potriquet@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Jean-Claude Dourne 🇫🇷 🇫🇷
9 bis, rue de l'Aiguillon
33120 Arcachon
Tél. : 05 56 54 81 00

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-François Louvrier 🇫🇷
40, 64
3, impasse des Palombes
64230 Lescar
Tél. : 06 08 27 79 28
jflouvrier@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Bernard Redregoo
Domaine Henri IV
11, rue des Mousserons
64230 Lescar
Tél. : 06 26 83 29 75

AUVERGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Ludovic Masson 🇫🇷
03, 15, 43, 63
27, Ilot Aragon 2
63500 Issoire
Tél. : 09 62 60 85 03
Tél. : 06 95 63 46 58
mustang86190@yahoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Fabrice Andraud
4, chemin du Lavoir
Lot. Champclos
63270 Pignols
Tél. : 06 76 02 67 38

BOURGOGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Robert Esquirol 🇫🇷 🇫🇷
21, 58, 71, 89
9, rue des Écoles
21910 Noiron-sous-Gevrey
Tél. : 03 80 36 91 72
esquirol.robert@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAU

Michel Clerget
Les Collinettes
Rue de la Gare
21410 Malain
Tél. : 03 80 23 68 80

BRETAGNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Lucien Flamant 🇫🇷 🇫🇷
22, 29, 35, 56
1, rue Saint-Michel
22430 Erquy
Tél. : 02 96 72 40 81
Tél. : 06 46 44 60 94
lflamant@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Alain Kergonou 🇫🇷
29
16, impasse Giocondi
29100 Douarnenez
Tél. : 02 98 70 51 12
Tél. : 06 38 67 69 68
kergonou@yahoo.fr

Pierre Merglen 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
56
Kerprat
56450 Theix
Tél. : 02 97 43 02 80

PORTE-DRAPEAUX

Roger Tanguy 🇫🇷
94, rue François-Coppée
29200 Brest
Tél. : 02 98 47 92 23

Gilles Ménard 🇫🇷 🇫🇷
3, impasse Jules Verne
22100 Saint-Helen
Tél. : 06 78 90 39 48

CENTRE - VAL-DE-LOIRE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Née 🇫🇷 🇫🇷
18, 28, 36, 37, 41, 45
14, quai Jeanne-d'Arc
45130 Meung-sur-Loire
Tél. : 06 81 25 71 84
mnee@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Leplatre 🇫🇷
8, rue des Petits-Osiers
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 44 27

Gilles Graveaud 🇫🇷
9, rue du Clos des Monts
45130 Le Bardon
Tél. : 06 62 45 61 19

CHAMPAGNE-ARDENNE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean Déprez 🇫🇷 🇫🇷
02, 08, 10, 51, 52
7, rue de Champagne
Hameau de Montvoisin
51480 Oeuilly
Tél. : 03 26 51 46 79
jeandep@wanadoo.fr

CORSE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

René Chiamonti 🇫🇷 🇫🇷 🇫🇷
2A, 2B
Villa Saint-Jean-Baptiste
Route de St Antoine,
Nocello Bas, 20200 Bastia
Tél./Fax : 04 95 31 20 00
Tél. : 06 17 84 17 71
r.chiamonti@wanadoo.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Brandicius Albericci 🇫🇷
Résidence Monserato
Quartier Saint-Antoine, bâtiment B
20200 Bastia
Tél. : 06 15 44 33 21
albericci.brandy@sfr.fr

PORTE-DRAPEAU**Félicien Micheloni**

Maison Pieraggi
20240 Ghisonaccia
Tél. : 06 86 59 58 70

DOM-TOM ET ÉTRANGER**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Robert Abian**

2, rue Pierre-Burello, Apt 7
91200 Athis-Mons
Tél. : 06 63 59 06 26
bobhaiti@hotmail.com

FRANCHE-COMTÉ**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Jacques Mouglin**

25, 39, 70, 90
5, rue des Frères-Piquerez
25120 Maiche
Tél. : 06 86 25 69 51
j.mouglin11@aliceadsl.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Jean Dodane**

25
18, rue Colin
25300 Pontarlier
Tél. : 06 76 33 78 45
jean.dodane@laposte.net

PORTE-DRAPEAUX**Philippe Quilan**

15, rue du Cordier
25620 Mamirolle
Tél. : 06 89 95 52 51

Gérard Blonde

33, rue de la Pidance
39570 Perrigny
Tél. : 06 75 23 45 95

HAUTS-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Christian Grémont**

59, 62, 80
1278, rue de la Libération
59242 Genech
Tél. : 03 20 79 58 29
c.gremont59@orange.fr

ILE-DE-FRANCE**DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX****Bernard Luquet**

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
78, rue de la Fraternité
93700 Drancy
Tél. : 01 48 95 32 65
b.luquet93@gmail.com

Gérard Pinson

60, 75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95
21, rue Saint-Georges
77122 Monthyon
Tél. : 01 64 36 12 51
gpinson@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU**Jean-Claude Haven**

39, avenue de la Division Leclerc
92320 Châtillon
Tél. : 06 70 49 08 47

LANGUEDOC-ROUSSILLON**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Charles Dauphin**

11, 30, 34, 48, 66
18, rue Marcel-Pagnol
11000 Carcassonne
Tél. : 04 34 42 23 19
Tél. : 06 60 07 60 72
charles.dauphin@neuf.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL**Henri Rebutent**

66
3, passage des Lilas
66300 Thuir
Tél. : 06 28 43 19 45
henri.rebutent@gmail.com

PORTE-DRAPEAU**Daniel Tamagni**

80, avenue de la Gare
« Le Velasquez » - 30900 Nîmes
Tél. : 04 34 32 36 50
Tél. : 06 60 68 32 85

LIMOUSIN**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Michel Marilly**

19, 23, 87
7, avenue Aristide-Briand
87410 Le Palais-sur-Vienne
Tél. : 05 55 35 51 92
michel.marilly@free.fr

LORRAINE**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Michel Halté**

54, 55, 57, 88
15, rue des Lys
Malancourt-la-Montagne
57360 Amneville-les-Thermes
Tél. : 06 75 31 07 62
michelhalte@yahoo.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**André Dezavelle**

55
7, rue du Paquis, Saint-Mihiel
55300 Chauvencourt
Tél. : 06 81 64 67 74
Tél. : 03 29 91 08 67

Ludovic Faily

54, 88
11, au Rouge Poirier
54840 Fontenoy-sur-Moselle
Tél. : 06 61 43 36 58
lfaily@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX**Gilbert Giron**

36, rue de la Libération
55300 Dompcevrin
Tél. : 03 29 90 12 14

Michel Rieth

10, cité de Lorraine
57250 Moyeuvre-Grande
Tél. : 06 28 93 17 50

MIDI-PYRÉNÉES**DÉLÉGUÉ RÉGIONAL****Frédéric Martinez**

09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82
5, chemin de Pelleport, Bât A
31500 Toulouse
Tél. : 05 61 54 37 49
Tél. : 06 72 94 71 50
fcj@9online.fr

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX**Michel Carrère**

65
16, rue des Rossignols
65600 Séméac
Tél. : 05 62 37 73 32
Tél. : 07 83 54 28 80
michelcarrere65hp@gmail.com

André Moncassin

32, 46, 82
40, rue du Général-de-Gaulle
32140 Masseube
Tél. : 05 62 66 12 61
andre.moncassin@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAUX**Philippe Durand**

5, impasse Notre-Dame
82700 Montech
Tél. : 06 44 25 96 36

Noël Depirou

7, rue des Fleurs
31130 Saint-Alban
Tél. : 06 95 33 02 61

NORMANDIE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

André Jacques    
14, 27, 50, 61, 76
8, rue des Houx
Oissel-le-Noble
27190 Ferrières-Haut-Clocher
Tél. : 09 71 29 85 67
andre.jacques552@orange.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Jérôme Bouchet 
61
La Pétrolière
61170 Saint-Léger-sur-Sarthe
Tél. : 02 33 80 16 50
Tél. : 06 25 08 60 75
jbouchet@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAU

Gilbert François 
31, boulevard Raymond-Poincaré
14000 Caen
Tél. : 02 31 72 42 88

PAYS DE LA LOIRE

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Laurent Drouart 
44, 49, 53, 72, 85
907, route du Moulin
La Paregère
72510 Requeil
Tél. : 02 43 46 44 80
Tél. : 06 18 05 22 98
ldrouart@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Stéphane Neveu  
44, 85
69, chemin du Champ de Bataille
85160 Saint-Jean-de-Monts
Tél. : 06 78 55 67 57
stephnxv@hotmail.fr

POITOU-CHARENTES

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Jean-Claude Montardy   
16, 17, 79, 86
Résidence l'Âge d'Or
43, avenue du Maréchal-Foch
17340 Chatellillon-Plage
Tél. : 06 15 76 22 81
jeanclaudemontardy@gmail.com

PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Bernard Tomasetti  
13, 83, 84
37, rue Carnot – 13680 Lançon-Provence
Tél. : 04 90 59 93 36
btomasetti@gueules-cassees.asso.fr

PORTE-DRAPEAUX

Michel Crucke
Résidence Colonel Picot
627, avenue du Colonel-Picot
83160 La Valette-du-Var
Tél. : 04 94 42 51 80

Geoffrey Demouliez  
14, Clos Pascal
459, chemin de la Source
83300 Draguignan
Tél. : 06 72 77 76 05

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Alain Bouhier
04, 05, 06
18, rue Acchiardi de Saint-Léger
06300 Nice
Tél. : 01 44 51 52 00
abouhier@gueules-cassees.asso.fr

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

Frédéric Durini
06
Lotissement les Trois Palmiers
1130, avenue de Vaugrenier
06270 Villeneuve-Loubet
Tél. : 06 12 39 08 75
frederic.durini@gmail.com

PORTE-DRAPEAU

Arnaud Berti 
89, chemin de la Prée
06640 Saint-Jeannet
Tél. : 06 46 14 34 92

RHÔNE-ALPES

DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Michel Clicque     
01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
5, rue des Frères-Lumière
01240 Saint-Paul-de-Varax
Tél. : 06 73 11 02 48
Tél. : 04 74 42 57 49
michclicque@gmail.com

DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX

Jean Matton 
07, 26, 38
758, Montée Château Grillet
38138 Les Côtes-d'Arey
Tél. : 04 74 58 88 71
Tél. : 06 69 52 68 70
jmcotesdarey@gmail.com

Tadj Charef  
73, 74
Bât B 404
17 bis, rue de la Gare
74000 Annecy
Tél. : 06 30 82 08 93
tadj.charef@wanadoo.fr

PORTE-DRAPEAUX

Georges Perez  
10, rue Lamothe
69007 Lyon
Tél. : 04 26 65 86 77

Daniel Fiat
12, rue Elsa-Triolet
38550 Saint-Maurice-d'Exil
Tél. : 04 74 86 60 71
Tél. : 06 58 44 61 71

André Boisier
Les Romantines
356, avenue Charles-de-Gaulle
74800 La Roche-sur-Foron
Tél. : 04 50 25 12 19

DÉLÉGUÉS HONORAIRES

Jean Beauval  
Henri Daléas   
Michel Deglaire  
René Fourcade 
Lucien Goraguer 
Robert Lang   
Joseph Lannes     
Gabriel Méné     
Pierre Nicollin
Jean Riccardi   
André Saint-Martin    
Gilbert Sanchez    
Pierre Soumache    
Serge Véron     

PORTE-DRAPEAUX HONORAIRES

Gilles Kaddour   
François Pacifico   
Roger Deschamps   
Joseph Zahm  

Les Gueules Cassées

Sourire Quand Même

ASSOCIATION FONDÉE EN 1921 RECONNUE
D'UTILITÉ PUBLIQUE DÉCRET DU 25 FÉVRIER 1927

NUMÉRO 355 JANVIER 2021

2021, ANNÉE DU CENTENAIRE



DÉCOUVERTE
Gilles Oderigo, quand le chemin d'un artiste
croise la route des Gueules Cassées Page 31

PORTRAIT
Julien Bry,
écrire
pour guérir
Page 20



Ayant à 20 ans touché le fond de la détresse morale et physique,
nous nous sommes retrouvés et nous nous sommes élevés.

Nous nous sommes unis.

Dans les chemins de la fraternité, rien ne pouvait plus nous arrêter.

Nous nous sommes appelés nous-mêmes Les Gueules Cassées,
et avons adopté comme devise «Sourire Quand Même».

Colonel Yves Picot



Union des Blessés de la Face et de la Tête
«Les Gueules Cassées»

20, rue d'Aguesseau, 75008 Paris

Téléphone : 01 44 51 52 00

site internet : www.gueules-cassees.asso.fr

e-mail : info@gueules-cassees.asso.fr

